

# *Éléments pour une histoire de Ternay*

## *Première partie*

*De la nuit des temps à la guerre de Cent Ans*



Jean-Jacques LOISEL

*Sous l'égide de la Société archéologique,  
scientifique et littéraire du Vendômois*

Août 2021

# *Éléments pour une histoire de Ternay*

Par Jean-Jacques LOISEL

## *Première partie*

### *De la nuit des temps à la guerre de Cent Ans*

Avec le concours de Jackie DESPRIEE



*À mes parents,  
À mes grands-parents,  
À mes aïeux,  
Qui ont participé aux heures,  
belles comme mauvaises,  
du passé de Ternay.*

*À toutes celles et à tous ceux  
Qui, défunts ou vivants,  
M'ont aidé à tirer de l'oubli  
Ces morceaux d'histoire  
De mon village, Ternay.*

## *Introduction générale*

Vouloir écrire l'histoire d'un village de quelques centaines d'habitants – parfaitement inconnu du grand public – paraîtra une démarche saugrenue à certains, dépourvue d'intérêt pour d'autres. Se lancer dans une telle aventure, c'est naviguer en permanence entre l'infiniment petit et l'infiniment grand : le territoire sur lequel on enquête est très restreint géographiquement, mais les objets d'étude sont innombrables. Si bien que l'histoire « totale » d'un village n'est jamais écrite et encore moins publiée. Quand un historien local approche du terme de son aventure, après des décennies de recherches, d'accumulation de documents, de témoignages, de statistiques, il perçoit deux faits :

– La masse documentaire amoncelée, devra être amputée de moitié au moins si l'on caresse l'espoir d'une publication, un tel ouvrage étant, en outre, destiné à un public restreint. Ainsi donc, le malheureux chercheur, qui a déployé des trésors d'ingéniosité et de patience pour engranger des informations, se voit-il contraint de prendre les ciseaux d'Anastasia pour censurer la majeure partie de celles-ci...

– Après avoir consacré un temps considérable à son « objet » – comme le Compagnon pour réaliser son chef-d'œuvre – il découvre que des pans entiers de l'histoire de son village sont restés insuffisamment traités ou à peine abordés, voire inexplorés. J'arrête ici la complainte du pauvre historien local.

Car s'intéresser à un village est avant tout une belle histoire d'amour. Étant l'amoureux dans cette idylle, je me dois d'expliquer la genèse de mon sentiment pour Ternay, parcelle du Bas-Vendômois. J'ai ouï dire par mes parents, que je m'y étais rendu pour la première fois à l'âge de trois semaines ; étant né à la mi-juin 1942, nous étions dans la première quinzaine de juillet. La France ne rigolait pas, le village non plus, mais je commençais à peine à ouvrir les yeux sur le monde.

Ternay était, depuis plusieurs générations, le village de mon ascendance maternelle. Mon grand-père, Georges Perderau, était un petit cultivateur-vigneron, réputé pour la qualité de son « oberlin ». Avec ma grand-mère, ils habitaient une maison du bourg, dans le « carroué », au croisement de la rue Saint-Père – rue principale – et de la route de Trôo. Dans cette bâtisse tourangelle – maison à étage avec une toiture à quatre pentes, couverte d'ardoises – mes arrière-grands-parents avaient tenu un petit hôtel, l'Hôtel du Point du jour, accueillant surtout des représentants de commerce de passage, souvent venus de Tours ou s'y rendant. C'est là que j'ai passé toutes mes vacances jusqu'à l'âge de vingt ans, car mes parents vivaient et travaillaient à Paris.

À Ternay, j'ai découvert la liberté qu'offrait une campagne aux étendues infinies pour un petit citadin dont les aires de jeux étaient la cour de récréation de l'école ou les trottoirs proches de l'immeuble d'habitation. Les enfants étaient alors nombreux dans le bourg et les amusements ne manquaient pas : parties de football dans un pré, interminables jeux de piste, guerres entre tribus indiennes armées d'arcs et de flèches en noisetier, constructions de cabanes, etc. Ce fut le temps d'une découverte charnelle et intime des paysages, lieux-dits, espaces boisés, vignes, plaine céréalière, abords du ruisseau de la Cendrine. La pêche fut un lien essentiel entre le jeu et la nature : elle commença par les plus petits gibiers, ces « riques » ou épinoches qui peuplaient la fontaine « Mandrie », à la périphérie du bourg ; les « vairons » étaient nombreux entre le pont et le lavoir communal ; puis vint le temps des belles truites saumonées et constellées de points rouges, qui se dissimulaient tout au long du ruisseau. Nous étions encore loin de l'histoire, mais l'amour du village se confortait d'année en année.

Parallèlement eut lieu la découverte de la vie paysanne, de la rudesse des travaux agricoles dont je fus le spectateur plus que l'acteur. De la moisson, je ne connus que les interventions secondaires : glaner ou plutôt « gléner » en parler local, avec quelques autres enfants ; un peu plus âgé, « mettre en tas » et construire les « trios » de gerbes que la charrette viendrait chercher. La venue de la batteuse, la « mécanique », était un événement fascinant et réservé à des acteurs adultes ; les enfants admiraient ces travailleurs s'affairant autour de la machine, dans le bruit et la poussière. Mais le temps fort, chez un grand-père vigneron avant tout, était la vendange ; manier le sécateur, fierté d'un enfant, se transformait parfois en corvée si l'on faisait équipe, de part et d'autre d'un rang, avec une vendangeuse chevronnée qui imposait un rythme soutenu. Le repas de vendange, devant la cave était un temps de convivialité et d'échange avant de retourner à la vigne. Il y avait aussi le travail de cave, pour lequel mon grand-père était surtout assisté par le « père » Lefèvre, mon père et mon oncle.

Je pourrais noircir des pages à évoquer les souvenirs des veillées avec quelques voisins, les conversations avec des anciens du village, mais il suffit car on sent bien que c'est ce terreau qui a nourri la passion du futur historien local. La vie adulte a maintenu le lien, jusqu'à habiter en permanence dans la commune voisine d'Artins pendant quelques années, puis à Ternay même pendant près d'une décennie. Ma vie

d'enseignant en histoire-géographie fut organisée de manière à me permettre de consacrer une partie du temps libre à des recherches.

L'aventure de l'histoire locale se vit sous le régime de la liberté conditionnelle. Le chercheur est libre de choisir le cadre géographique qui lui convient, petite commune rurale ou ville. Après, tout se complique : désormais, c'est le territoire qui impose les sujets... Lors de ma formation universitaire, je fus impressionné par les travaux de l'historien Georges Lefebvre et, en particulier par sa thèse sur *Les Paysans du Nord pendant la Révolution française* ; ceci orienta mes recherches initiales vers la période révolutionnaire. Un des premiers personnages que je rencontrai s'appelait Joseph Jacquet de Lahaye et il était curé de Ternay en 1789. Il s'opposa au serment à la nation, à la loi et au roi, puis entra dans la clandestinité, fut traqué par les autorités patriotes du Vendômois et de la Sarthe qui dénonçaient l'« influence pestilentielle » du « scélérat » Lahaye : quel historien local pourrait résister à un tel appel venu des archives ?... Les recherches sur ce personnage ignoré des historiens de la période ont abouti à un ouvrage, *Le Crapaud de nuit*.

Les prospections en amont et en aval de la période révolutionnaire ont été sources d'autres découvertes. Une des plus significatives concerne Pierre Collet. J'entendis parler furtivement de lui étant adolescent, au cours d'une veillée : quelques mots seulement, certainement tirés de la *Monographie de Ternay* de l'instituteur d'Artins, Paul Clément ; Collet, né à Ternay, aurait été un célèbre théologien de son temps... Bien des décennies plus tard, en particulier grâce à la navigation sur internet, je pus documenter le « mystère Collet », découvrir que ses œuvres étaient nombreuses, que la Bibliothèque de Vendôme en possédait dans ses réserves près de cinquante volumes et celle de Blois une douzaine. L'« écho de la veillée » n'était pas faux : Pierre Collet avait construit une œuvre de théologien considérable, essentielle même pour les séminaires ; et il avait été le confesseur du dauphin Louis, père de trois rois de France.

Contrairement aux personnages évoqués précédemment, le lien entre Ronsard et Ternay était connu, matérialisé par le prieuré de Croixval dont le poète fut le bénéficiaire dans la dernière partie de sa vie. Toutefois, l'histoire de ce monument restait à écrire, ce qui fut réalisé à l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Ronsard, en 1985, sous la forme d'un petit livre, *Croixval : histoire d'un prieuré*, écrit en collaboration avec Marie-Françoise Hellec. Ce fut aussi le point de départ d'une réflexion personnelle sur certains poèmes décrivant des dévotions en hommage à certains « bons saints », protecteurs spécialisés ou généralistes des populations rurales. Ces investigations, inspirées par les travaux de l'ethnologue Alban Bensa sur le Perche-Gouët, ont été à l'origine de plusieurs contributions, dont la dernière paraîtra dans les prochains « Mémoires » de l'Académie de Touraine. Les vers en question ne sont pas les plus valorisés par les universitaires « ronsardisants », mais ils ont beaucoup d'importance pour l'historien local : ils expriment la profonde proximité spirituelle du « gentilhomme vendômois » avec les paysans qui l'entouraient.

De la population villageoise, il importait de prendre le pouls démographique, ce qui fut fait, de manière approfondie pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, un peu plus générale pour les autres siècles. La démographie historique commençait à tracer sa voie dans le champ des recherches et la Bible en la matière était le *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien* de M. Fleury et L. Henry, édité par l'INED en 1965. Rude tâche matérielle que le dépouillement des registres microfilmés aux Archives nationales : plus de 6 000 fiches, conçues, réalisées et renseignées manuellement... Opération austère par excellence, qui ne trouve sa signification qu'à la fin, lorsque le dépouillement achevé, peut commencer l'exploitation des données : alors s'ouvre une phase passionnante et riche d'enseignements. Ceux-ci fournirent la matière de mes trois premiers articles dans les bulletins de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois.

Le XIX<sup>e</sup> siècle attire inéluctablement l'historien local. Il représente un moment clé de l'histoire paysanne. Dans sa première moitié, le village connaît son apogée de population, en 1836 à Ternay ; à la fin du siècle, le déclin démographique s'accélère, sous l'effet de l'exode rural, accentué dans les pays de vignoble par la crise du phylloxéra. Les premières révolutions technologiques, notamment la mécanisation, réduisent les besoins en bras dans l'agriculture. Le chemin de fer et sa gare éloignée de quelques kilomètres seulement (à Trôo) incitent au départ vers d'autres horizons, mais le village, lui, continue de rythmer sa vie aux pas de l'homme et du cheval de trait.

Toujours au XIX<sup>e</sup> siècle, les relations à l'intérieur de la communauté villageoise évoluent sensiblement. Les deux pouvoirs dominants pendant les siècles précédents – le châtelain et le curé – voient un troisième personnage, le maire, affirmer la légitimité du sien, issu du vote de ses concitoyens, même s'il faut attendre 1884 pour qu'il soit choisi par les conseillers municipaux et non par l'exécutif. Les frictions ne manquent pas avec le clergé, d'autant plus que le courant anticlérical, embryonnaire pendant la Révolution, s'étoffe à partir de la monarchie de Juillet pour emporter la majorité municipale avant la guerre de 14-18. Certains

conflits sont de véritables guerres de tranchées, faisant de l'histoire municipale au XIX<sup>e</sup> siècle un temps fort de toute monographie villageoise.

Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, Ternay voit son sort dépendre largement de la situation internationale. Comme tant d'autres, le village a été meurtri par deux guerres mondiales, seulement espacées de deux décennies. La première est de loin la plus meurtrière, comme en témoigne le monument aux morts érigé sur la place publique. Deux de ces « morts pour la France » ont retrouvé une parcelle de vie grâce à des hasards heureux qui ont livré des correspondances et des documents les concernant. Et pour certains autres, la numérisation des « Journaux de marche et d'opérations militaires » (JMO) des régiments, a permis d'éclairer les derniers jours de leur vie et le contexte de leur mort.

Mon étude s'arrête au lendemain de la deuxième guerre mondiale... Par la force des choses. J'avais, bien sûr, l'intention de traiter la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, mais ma documentation, déjà relativement étoffée, est insuffisante pour traiter des décennies où le village a connu des évolutions prodigieuses : motorisation et automatisation dans l'agriculture, concentration des exploitations agricoles, disparition de la vigne ; désertification économique du bourg voyant disparaître ses commerçants et artisans ; réduction du nombre des écoliers, imposant le regroupement scolaire avec des communes voisines... Ternay a peut-être connu les pires assauts depuis la guerre de Cent Ans, allant jusqu'à mettre en cause sa survie... Tout cela mérite d'être documenté le plus solidement possible. Or, depuis des années, des problèmes de santé au sein de ma famille, m'ont interdit l'accès des gisements d'archives : le soin de ce travail est donc laissé à ceux qui voudront bien reprendre le flambeau.

Cette étude est divisée en quatre grandes parties :

– « De la nuit des temps à la guerre de Cent Ans » (avec l'importante contribution de Jackie Despriée pour la préhistoire).

– « De Renaissance en Révolution ».

– « Apogée et fragilité d'une civilisation paysanne (1800-1914) ».

– « Dans la tourmente de deux guerres mondiales (1914-1945) ».

Au final, ce n'est pas une « histoire de Ternay » qui est proposée, car il reste encore bien des sujets à explorer ; toutefois, ce travail approfondit un certain nombre de points, parfois tout-à-fait nouveaux. Il vient compléter celui réalisé par Paul Clément, à la « Belle Époque », voici plus d'un siècle. L'accueil que la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois lui fait parmi ses publications électroniques est un privilège : ainsi a-t-il été possible de ne sacrifier qu'un minimum de données et de proposer un ensemble de plus de quatre cents pages (soit près d'1 400 000 caractères). À mes yeux, le village de Ternay le vaut bien et j'espère que mon sentiment sera partagé.

Jean-Jacques LOISEL

NB. Une orientation bibliographique générale est présentée à la fin de la deuxième partie, « De Renaissance en Révolution ».

La création et la mise en valeur du blason de Ternay – qui orne la couverture des quatre parties de cette étude – sont l'œuvre de mon fidèle ami Jean-Paul FERNON, vers qui va toute ma reconnaissance.

# *Ternay, dans la nuit des temps...*

*Par Jackie Despriée et alii*

## *Préambule*

La première partie de cet ensemble d'informations sur le passé de mon village de Ternay commence par l'évocation de dizaines de millions d'années où l'homme n'était même pas présent sur les lieux, mais pendant lesquelles se déroulèrent des événements géologiques déterminants pour la présence et les activités humaines à venir. Quant à ces dernières, elles s'étendent sur plusieurs centaines de millénaires et leurs traces sont recherchées et étudiées avec des techniques de plus en plus efficaces par les préhistoriens d'aujourd'hui. Avec Jackie Despriée, le Loir-et-Cher a la chance de posséder un de ces éminents spécialistes qui traquent avec succès les premières activités humaines dans notre région et en particulier dans la vallée du Loir. Il a bien voulu, par amitié, répondre positivement à ma demande pour traiter de la préhistoire à Ternay et dans ses environs, avec le concours de plusieurs chercheurs, Pierre Voinchet, géochronologue au Muséum national d'Histoire naturelle, Hélène Tissoux, ingénieur au Bureau de Recherches géologiques et minières, Gilles Courcimault, hydrologue au Laboratoire régional des Ponts et Chaussées. Tous les quatre sont membres de l'Unité mixte de Recherches (UMR 7194, CNRS-MNHN) sur l'Histoire naturelle de l'Homme préhistorique (HNHP). Je voudrais, avant d'entrer dans le vif du sujet, leur exprimer ma profonde gratitude.

## *L'histoire du bassin géologique de Ternay*

Le village de Ternay (Loir-et-Cher) se trouve à huit kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Montoire-sur-le-Loir. Comme les villages voisins de Saint-Martin-des-Bois et de Saint-Arnoult, il est construit très loin du lit actuel du Loir, environ cinq kilomètres. Quand on circule dans la vallée, on ne peut apercevoir ces agglomérations, pourtant établies presque en haut du versant sud, car elles se sont installées chacune à la faveur de profonds ravins. Cette situation particulière résulte de l'histoire géologique complexe du Vendômois, et de celle, plus récente, de la vallée du Loir, lesquelles ont guidé les choix des hommes quant à leur établissement dans ces paysages complémentaires favorables à leurs activités et à leur survie au cours des temps préhistoriques et historiques. Pour des raisons voisines ou différentes, d'autres choisirent, comme à Trôo ou à Lavardin, les escarpements quasiverticaux ; d'autres s'installèrent près de la rivière mais en construisant sur les surfaces des terrasses à l'abri des inondations (Artins, Saint-Quentin, Sougé) ; et d'autres encore fixèrent leur habitat et leurs activités près de la rivière (le Vieil-Artins, Saint-Jacques-des-Guérets).

## *L'histoire géologique du Vendômois*

Le Vendômois recouvre trois régions naturelles qui se rejoignent à la hauteur de Vendôme : le Faux Perche au nord, la Gâtine tourangelle au sud-ouest et la Petite Beauce au sud-est. Ces régions sont drainées par le Loir et ses affluents dont les cours sont guidés par les accidents tectoniques (failles).

Le sous-sol du Vendômois est constitué par des formations sédimentaires déposées dans le sud-ouest du Bassin parisien. Dans ce secteur, le socle hercynien qui forme le fond du bassin et qui correspond à la bordure est du bloc armoricain, se trouve à environ 900 m de profondeur. Pendant l'Ère Secondaire, ce socle a été progressivement recouvert par les sédiments déposés pendant les transgressions marines du Jurassique (environ 600 m d'épaisseur) puis du Crétacé (250 à 300 m d'épaisseur).

La succession des derniers dépôts crétacés peut être exceptionnellement observée au nord du bassin dans l'escarpement de Trôo et comparée avec les stratigraphies relevées dans les forages locaux pour l'eau potable (AEP) et celles des carottages réalisés pour l'établissement de la carte géologique de Vendôme. La profondeur des forages atteint 70 m (fig.1) à Ternay, la Grande-Veuve, ou 80 m à Trôo. L'étude des différentes strates, les analyses des dépôts et la détermination des fossiles qu'ils contiennent, permettent de reconstituer l'histoire du paysage côtier puis continental du Bas-Vendômois depuis près de cent millions d'années.

## La mer de la Craie en Vendômois

Au Crétacé, le Bassin parisien a été envahi à la fois par la *mer Mésogéenne* (aujourd'hui mer Méditerranée) qui est arrivée par le sud-est, et par la *mer Boréale* (mer du Nord) qui a transgressé vers le centre du bassin. La mer Boréale a atteint le Vendômois à l'Albien ( $\approx 113 - 100,5$  Ma). Les sables verts littoraux déposés à cette époque dans un grand golfe ont été retrouvés à 272 m de profondeur dans le forage de la Croix-Blanche à Vendôme. La transgression vers l'ouest s'est poursuivie au Cénomanién ( $\approx 100,5 - 93,9$  Ma). À la base des carottages de Montoire (80 m) et de Trôo (70 m) il a été reconnu des marnes et des sables grossiers déposés durant cette deuxième période. Ces *Sables du Perche* qui contiennent des grains de quartz et de glauconie ont été transportés par des rivières depuis le « continent » armoricain et déposés en cordons sur le littoral deltaïque en bordure d'une plate-forme sous-marine.

À partir du Turonien ( $\approx 93,9 - 89,8$  Ma), la subsidence du fond s'est accentuée, avec des variations importantes dans les profondeurs des bassins et des plates-formes. Les dépôts marins, essentiellement calcaires, se sont accumulés en couches d'épaisseurs très variables. Ce sont des craies blanches à silex brun ou noir, des craies sableuses (parfois dénommées *tuffeau*) blanches, grises ou jaunes, des craies argileuses ou marneuses à débris coquilliers. La stratigraphie la plus complète des roches carbonatées du Turonien est visible dans l'escarpement de Trôo sur près de 50 m de hauteur et les parties moyenne et supérieure sont accessibles dans les escarpements d'Artins et dans la champignonnière de la Perrière à Ternay.

Des craies blanches détritiques sableuses (quartz et micas) furent de nouveau déposées au Sénonien ( $\approx 89,8-83,6$  Ma : *Craies de Villedieu et du Gué-du-Loir*, et au Campanien (83,6-72,1 Ma, *Craie de Blois*).

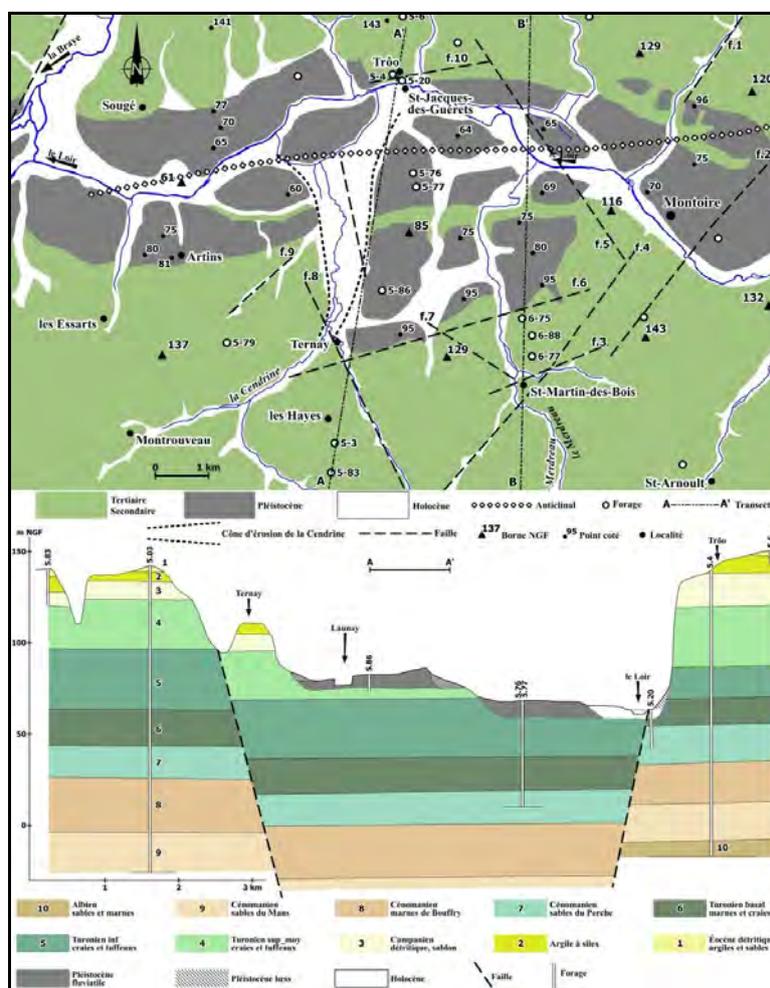


Figure 1. Carte géologique et structurale du Bas-Vendômois en aval de Montoire et transect Trôo-Ternay (A-A') montrant, de bas en haut, la stratigraphie des formations marines crétacées, des dépôts détritiques tertiaires continentaux, et leur abaissement au niveau de la vallée du Loir. Les numéros des forages sont ceux indiqués sur la carte géologique à 1/50 000 de Vendôme, feuille 395).

## ***Érosions continentales et dépôts détritiques en Vendômois***

À la fin du Crétacé ( $\approx 72,1-66$  Ma) la Mer de la Craie continue sa régression vers le centre du Bassin parisien. Le Bas-Vendômois, redevenu continental, se retrouve sur la bordure sud-ouest du bassin, sous un climat tropical qui connaît d'importantes variations dans les températures et l'humidité. La première conséquence est l'altération sous couvert végétal des craies sénoniennes et campaniennes. La décarbonatation sur place transforme les roches calcaires en argiles dans lesquelles on retrouve les nombreux nodules de silex, jointifs comme dans la craie originelle (formation d'*Argiles à silex*). D'autres formations de sables fins (18 m à Trôo), de quartz et de glauconie, dont la couleur varie du gris-vert à lie-de-vin, résultent vraisemblablement de l'altération des craies sableuses au Paléocène ( $\approx 66 - 56$  Ma).

Au début de l'Éocène ( $\approx 56 - 47,8$  Ma), l'érosion, le transport puis la pédogenèse des formations crayeuses et des formations résiduelles s'accroissent. Les matériaux sont redistribués par des cours d'eau saisonniers de type oued sous climat semi-aride. Les dépôts successifs qui correspondent à des décharges brutales sont épais de dix à vingt mètres. Les argiles remaniées et altérées sont parfois fortement colorées par les oxydes de fer. Elles contiennent des amas de nodules de silex généralement usés et brisés, rubéfiés et parfois latéritisés. Ces formations d'*Argiles résiduelles* ont subi postérieurement des phases de grésification et de resiliification (*perrons*).

Au sommet de ces formations, on observe encore aujourd'hui des traînées larges et continues de sables fluviatiles avec galets de silex bleu-noir (Saint-Martin-des-Bois, Trôo, Les Roches-l'Évêque). Ces traînées, observées également dans le Gâtinais et l'Indre-et-Loire indiquent l'existence probable de grands fleuves transportant des matériaux allochtones depuis le Massif central et le sud du Bassin parisien, par suite de la reprise de leur surrection liée à l'orogénèse alpine.

À partir de l'Éocène moyen, le basculement vers le sud-ouest des compartiments vendômois situés entre les failles ont créé des points bas qui ont été occupés par des lacs temporaires qui se succédèrent durant l'Oligocène et jusqu'au début du Miocène ( $\approx 41,3 - 20,4$  Ma). Les *Calcaires de Beauce*, d'*Ambloy*, de *Fortan* et les *Calcaires de Touraine* ont été déposés dans ces zones lacustres par précipitation chimique sous climat tropical à saisons contrastées avec des précipitations irrégulières et des phases d'aridité (périodes d'inondation / exondation de courte durée).

Postérieurement, au Miocène et au Pliocène, dans une ou plusieurs phases situées entre 20 et 3 Ma, la région a été recouverte par des formations de sables fluviatiles grossiers proches des sables de Sologne et de ceux de l'Orléanais. Ces sables dénommés *Sables d'Herbault* indiquent une reprise de l'érosion du Massif central et correspondent à des apports fluviatiles vers la gouttière ligérienne et jusqu'en Vendômois.

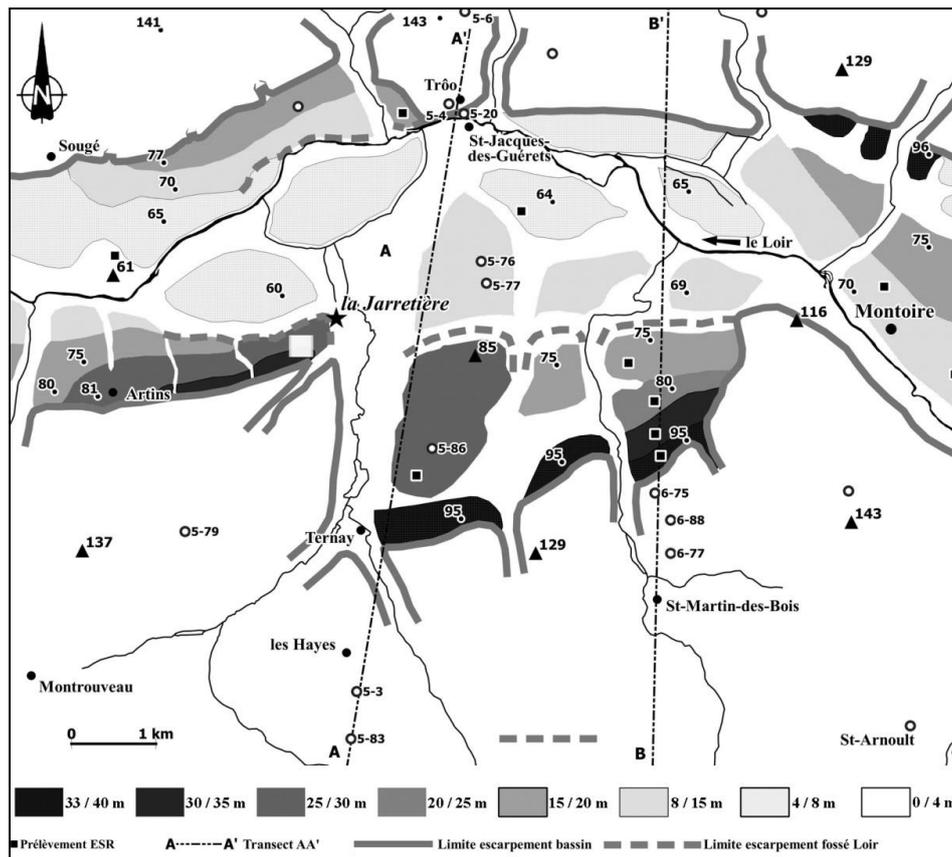
À partir de la fin du Pliocène, et durant le Pléistocène, la néotectonique, par rejeu des structures en compression, va réactiver des failles et des fractures, et va favoriser la mise en place de nouveaux drainages. Au Pléistocène, phase d'incision après phase d'incision, le tracé des vallées des rivières que nous connaissons aujourd'hui va alors s'établir. La vallée du Loir vendômois est caractéristique de cette mise en place progressive suivant les principales directions tectoniques régionales.

## ***La vallée du Loir pléistocène***

En aval de Vendôme, jusqu'à la confluence avec la Braye, la vallée du Loir incise le plateau du Faux-Perche. Au nord de la vallée, les compartiments, de 2 à 3 km de large, sont souvent limités par des ravins profonds qui entaillent le substratum selon une orientation subméridienne. Entre Montoire et la faille majeure de la Braye, ces compartiments s'élèvent progressivement d'est en ouest en « touche de piano » : leur rebord sud, qui est à 120 m au-dessus de Montoire / Les Roches-l'Évêque, passe à 130 m au-dessus de Saint-Quentin, pour atteindre 143 m à Trôo et 141 m au-dessus de Sougé. Au sud de la vallée, le plateau culmine régulièrement vers 145-148 m NGF et les compartiments sont un peu plus vastes. Les cassures qui les séparent sont très étroites : quatre ou cinq cents mètres au niveau de la couverture déritique. Au-dessous, les formations de craies et de tuffeau mises au jour forment des escarpements encore relativement abrupts. Ces cassures s'approfondissent progressivement depuis leur origine en amont jusqu'à atteindre, au pied du versant du Loir, une incision égale à celle de sa vallée. Sur le fond de ces

cassures, large seulement de cent à cent cinquante mètres, coulent des ruisseaux pérennes comme la Jalaise, la Gouffrande, le Grand Ri et le Fargot en rive droite, ou la Cendrine, le Merdreau, le Langeron, la Fontaine de Sasnières en rive gauche. Ces ruisseaux drainent quelque peu les formations argilo-siliceuses érodées situées à leur origine, mais ils sont surtout abondés tout au long de leur tracé par la *Nappe de la craie* dont l'eau s'écoule en suivant le réseau de failles (la Deviette à Saint-Martin-des-Bois). Les sources maintiennent l'étiage du Loir et leur présence a bien sûr été un élément déterminant pour les installations humaines.

### *Le bassin de Ternay / Saint-Martin-des-Bois*



*Figure 2. Carte des alluvions fluviales de la vallée du Loir entre Montoire à l'est, Artins et Sougé à l'ouest. (carré blanc : localisation probable du site préhistorique de la Jarretière).*

En aval de Montoire, le Loir coule en suivant une orientation est-ouest qui correspond à celle de l'*anticlinal de Montoire*. Il a d'abord incisé les formations argilo-sableuses détritiques de l'Éocène puis les formations altérées du Campanien sur près de huit kilomètres de large, ensuite les craies et les tuffeaux du Sénonien et du Turonien.

Aujourd'hui, le fond de la vallée atteint le sommet des marnes ou des sables du Cénomaniens à une profondeur de près de quatre-vingt-dix mètres. Les deux versants sont successivement dissymétriques : on observe un escarpement crayeux subvertical qui limite au sud la boucle de Montoire, de Lavardin à Saint-Oustrille ; puis au nord, à Trôo, un escarpement identique qui limite le bassin de Ternay-Saint-Martin. Ces escarpements alternent avec des versants à pente moins abruptes (4 à 5 %), les « coteaux ».

L'incision progressive de la vallée du Loir et des cassures où coulent les tributaires résulte de deux phénomènes concomitants et récurrents : le soulèvement du Bassin parisien en réaction à l'orogénèse alpine, et l'impact des cycles climatiques « glaciaire-interglaciaire » qui se succèdent depuis le début du Pléistocène (≈ 2,5 Ma).

La dynamique de soulèvement est à l'origine d'affaissements au niveau des systèmes de failles et explique probablement la succession de bassins le long de la vallée, reliés par des couloirs qui forment la topographie caractéristique de la vallée du Loir vendômois : les diverses déformations (anticlinaux) et accidents (failles) qui structurent les formations sédimentaires du plateau ont rejoué et fortement influencé la direction suivie par le Loir ainsi que la topographie mise en place au fur et à mesure de l'incision.

C'est le cas du bassin de Ternay / Saint-Martin-des-Bois. La topographie actuelle de ce bassin, qui mesure près de 10 km de long dans le sens est-ouest et 5 km de large dans le sens nord-sud, résulte de la présence d'un système complexe de failles dont huit sont répertoriées. Plusieurs de ces accidents se recoupent au niveau de Ternay et de Saint-Martin-des-Bois. Les abaissements successifs des divers compartiments de part et d'autre de ces accidents ont été mis en évidence par les carottages profonds (fig. 1 et 2). Les stratigraphies relevées permettent de constater au moins trois séries de décalages altimétriques importants entre les toits d'une même formation crétacée, décalages qui se répètent pour les formations sous-jacentes et qui varient d'un compartiment à l'autre (fig. 3).

Le premier abaissement, d'environ 15 m, visible sur les transects de Ternay et de Saint-Martin-des-Bois, concerne la moitié supérieure du versant sud. Le deuxième abaissement, qui correspond à la moitié inférieure du versant est de 27 m à Saint-Martin-des-Bois (fig. 3). Ces abaissements successifs sont à l'origine de la mise au jour de l'escarpement de Trôo qui forme ainsi le versant nord du bassin.

### *Le versant nord*

Au sommet de l'escarpement de Trôo, on observe en rebord du plateau vers la cote 135 m NGF (+80 m rel.), des replats d'environ 500 m de large. Les sédiments tertiaires y sont absents, vraisemblablement déblayés lors des phases d'érosion qui ont façonné ces replats. Cette érosion aurait pu être rapportée aux premières phases d'incision du Loir mais on n'y observe pas non plus de témoins résiduels d'alluvions fluviales, lesquelles ont également pu être totalement érodées depuis.

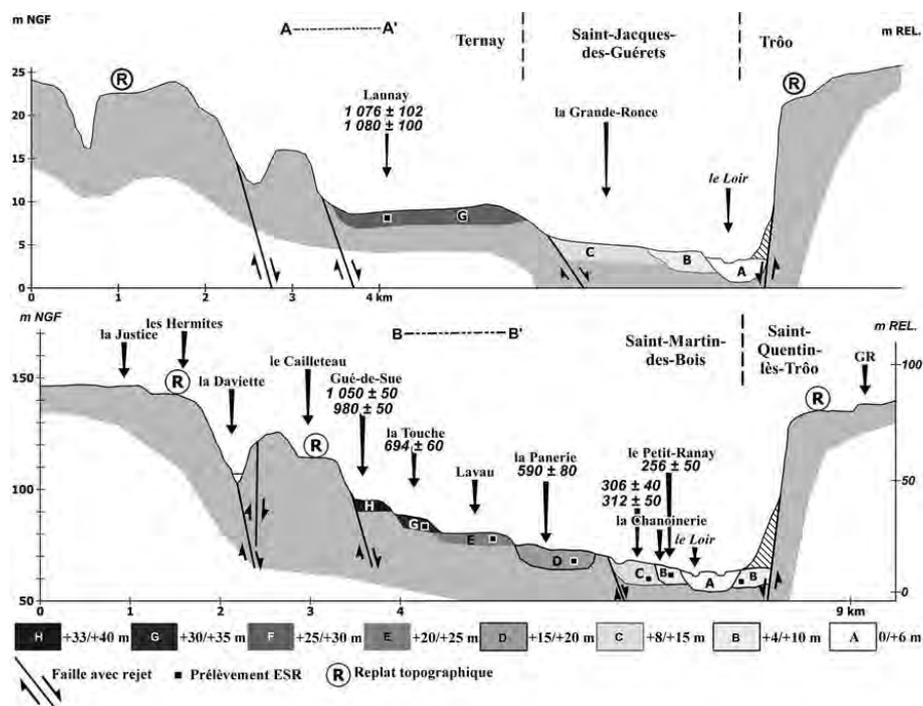


Figure 3. Transects sud-nord réalisés au niveau de Ternay / Trôo (A-A') et de Saint-Martin-des-Bois / Saint-Quentin-lès-Trôo (B-B') montrant la disposition altimétrique des formations alluviales fossiles du Loir sur les compartiments abaissés du bassin et dans le fossé.

À Trôo, le pied de l'escarpement est masqué par des alluvions et des dépôts de pente, mais aussi, au lieu-dit la Croix, par environ dix mètres de limons éoliens quaternaires. Dans la plaine alluviale, le forage réalisé près du Loir indique que la dernière incision a atteint le toit des marnes à 54,7 m NGF. Par rapport au rebord du plateau qui culmine à 143 m NGF, l'incision maximale de la vallée serait donc de 88 m (fig. 3).

Plus en aval, à Artins, c'est le sommet des *Sables du Perche* qui est incisé : le banc de grès supérieur qui a résisté à l'érosion est, coté à l'altitude 55 m NGF aux Grouas, altitude qui confirme donc la profondeur du plancher de la nappe de fond du fossé.

### *Le versant sud*

Le versant sud est plus complexe. Sa largeur, entre le rebord du plateau (143 m NGF) et le rebord du fossé actuel, marqué à 75 m NGF par des affleurements crayeux, est de 2,5 km.

Dans sa partie supérieure, il montre des pentes irrégulières entrecoupées de cassures profondes ouvertes dans les formations argilo-siliceuses et crayeuses, et des replats situés respectivement vers 140 et 120 m NGF. Sur le premier replat (+85 m rel.) qui pourrait correspondre à celui observé au-dessus de Trôo, aucun témoin d'origine fluviale n'a été observé. Sur le replat du Cailleteau entre 125 et 120 m NGF (+70 / + 65 m rel.) à Saint-Martin-des-Bois, des galets de silex ont été observés dans une coupe déformée par une microfaille. Ils pourraient être les rares témoins de l'une des premières phases d'incision-remblaiement du Loir.

La partie moyenne du versant sud est recouverte par des alluvions déposées par le Loir. À Ternay, le compartiment de Launay, horizontal, est recouvert d'une formation fluviale de deux kilomètres de long sur un kilomètre de large qui comprend cinq à six mètres d'épaisseur de sables, de graviers et de cailloux de silex mal roulés. La surface culmine à 85 m NGF (+25 / +30 m rel.). Ces alluvions ont été vraisemblablement érodées sur leur bordure orientale par la Cendrine : après sa sortie du coteau au niveau du village de Ternay, le cône d'érosion-remblaiement de cette rivière s'élargit progressivement de moins de 300 m à environ 1 000 m à l'entrée dans le fossé du Loir au niveau de la Jarretière (fig. 2).

À Saint-Martin-des-Bois, le versant est recouvert par quatre dépôts du Loir étagés entre +40 et +20 m d'altitude relative. Leur surface montre une pente en glacis vers le nord. Là aussi, le Merdreau a recoupé ces formations fluviales dans leur partie orientale, avec des colluvionnements importants en direction de la ligne de thalweg, lesquels ont pu être observés à Lavau.

À Artins, on retrouve une disposition analogue avec quatre formations ayant les mêmes altitudes relatives. Elles s'allongent le long du versant sud depuis la Jarretière jusque sur la commune de Couture. Les plus hautes montrent une surface supérieure plane caractéristique des terrasses ; les plus basses, érodées, forment un glacis en pente vers le Loir.

L'abaissement des divers compartiments a pu modifier l'étagement et les altitudes relatives de ces alluvions ou favoriser leur érosion, ou encore leur recouvrement par des matériaux issus du versant ou apportés par les ruisseaux.

À la base de ces versants, vers la cote 75 m NGF, des escarpements crayeux sont visibles sur moins d'une dizaine de mètres de hauteur. Ils limitent au sud le fossé large en moyenne de 2,5 km et profond de 20 m dans lequel coule actuellement le Loir.

### *Le fossé du Loir*

Le fossé est remblayé par des sables et graviers formant la plaine alluviale. À la surface de cette plaine, les diverses formations fossiles sont difficiles à distinguer l'une de l'autre. La présence de très nombreux et larges chenaux indiquent une érosion importante de ces formations après leur dépôt. Les forages réalisés ont permis de constater que les alluvions fossiles auraient été déposées lors de trois épisodes successifs érodant les précédents. Ces alluvions, quand elles masquent le pied des petits escarpements formant la rive sud du fossé et des coteaux le bordant au nord, peuvent être recouvertes par des colluvions de versant ou des alluvions déposées par les ruisseaux tributaires.

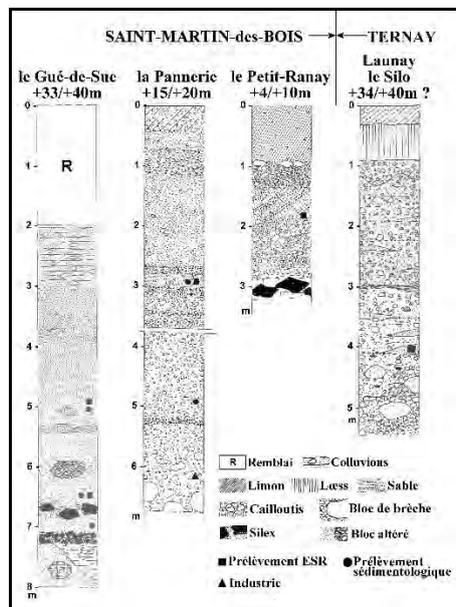
## *Des phases successives d'érosion et d'alluvionnement*

D'après les études géochronologiques menées depuis une vingtaine d'années dans le Haut-Vendômois, on a pu mettre en évidence un nombre minimum de neuf phases successives d'érosion-remblaiement depuis le début de l'incision de la vallée. Le Loir a, au fur et à mesure de l'enfoncement, déposé systématiquement des alluvions nouvelles après chacune des phases d'érosion des précédentes : les alluvions les plus hautes sont donc les plus anciennes, et celles qui occupent le fond actuel de la vallée sont les plus récentes. Les différents dépôts s'échelonnent sur les flancs de la vallée sont dits fossiles par comparaison avec les dépôts encore au contact du cours d'eau considérés comme actuels. Des datations effectuées en laboratoire ont permis de les replacer dans la chronologie du Quaternaire, et de confirmer que l'incision de la vallée a débuté au Pléistocène inférieur, il y a plus d'un million d'années (1 Ma).

Les témoins des alluvions fossiles du Loir ont pu être observés dans des carrières anciennes ouvertes à Ternay et Saint-Martin-des-Bois (fig. X et 4). Le substratum parfois atteint (le Petit-Ranay à Saint-Martin-des-Bois) est constitué de craies à silex. L'incision a dégagé les lits de nodules siliceux de la craie qui les emballait. Ce plancher a ensuite été recouvert par des sédiments grossiers contenant des blocs décimétriques de perrons gréseux descendus depuis le haut du versant par solifluxion ou gélifluxion (Launay à Ternay, la Pannerie à Saint-Martin-des-Bois), confirmant une mise en place lors de la période de transition vers un stade glaciaire puis pendant la péjoration froide. Au-dessus, les épaisseurs des alluvions relevées, ou connues par les carottages, varient de 3 à 5-7 m.

Les alluvions les plus hautes, comprises entre +40 et +25 m d'altitude relative, sont constituées quasi exclusivement de sables grossiers, séparés par des lits de graviers, et de graves fines contenant des petits cailloux de silex mal roulés provenant des niveaux argileux mis au jour en sommet de versant.

Dans le fossé, sous une couverture limono-sableuse épaisse parfois de plus d'un mètre, les alluvions sont des graves grossières de cailloux et de blocs de silex mal roulés sans figure de dépôt. Elles correspondent à des apports massifs depuis les versants déstabilisés pendant des stades glaciaires beaucoup plus longs. La rivière, dont la compétence était fortement réduite par les sécheresses, n'a pu les remanier ou les transporter vers l'aval. Elle a parfois, pendant les périodes de dégel, abandonné à leur surface de vastes lentilles sablo-graveleuses entre des chenaux entrecroisés.



*Figure 4. Exemples de stratigraphies des formations alluviales fossiles relevées à Saint-Martin-des-Bois et à Ternay (Relevés J. Despriée, H. Janssens et P. Voinchet).*

## *Datation des nappes alluviales fossiles du bassin*

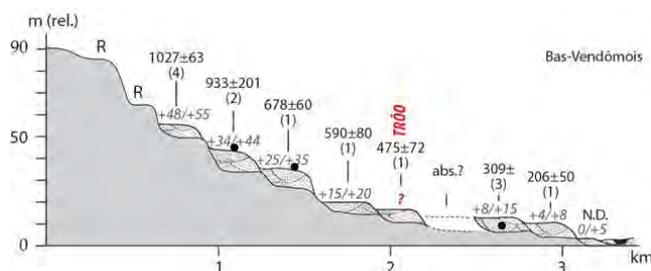
Dans chacune des stratigraphies relevées, des sédiments ont été prélevés en vue de déterminer l'âge de leur dépôt et donc la succession dans le temps des différents alluvionnements. La méthode de datation absolue qui a été employée utilise la Résonance de Spin Électronique (ESR) appliquée aux grains de quartz fluviaux blanchis optiquement. Cette méthode, dite paléodosimétrique, est basée sur l'accumulation, dans les défauts du quartz des électrons déplacés par les radiations provenant du milieu environnant. En déterminant la dose annuelle de radiation émise par les sédiments et la dose totale stockée dans les grains de quartz depuis leur dépôt par la rivière, on peut donc en calculer l'âge. Testée dans les années 1990 – 2000 notamment sur les alluvions du Loir, de la Somme, de la Creuse, elle est aujourd'hui systématiquement utilisée dans les études des vallées fluviales.

Huit formations fluviales fossiles ont été datées dans le bassin de Ternay / Saint-Martin-des-Bois. L'âge moyen de la formation prélevée au Gué-de-Sue à Saint-Martin-des-Bois (+33 / +40 m rel.) est de  $1\,015 \pm 69$  ka. L'âge moyen de la formation de Launay à Ternay (+25 / +30 m rel.), de  $1\,078 \pm 71$  ka, est comparable et confirme l'abaissement de ce compartiment d'une dizaine de mètres. Ces âges moyens pondérés peuvent être comparés à celui de  $930 \pm 30$  ka déjà obtenus à Poncé-sur-le Loir (+34 / +44 m rel.). Toutes ces formations, qui sont les plus hautes actuellement reconnues dans le secteur du Bas-Vendômois, ont donc été déposées au Pléistocène inférieur.

Les formations conservées sur le milieu du versant à Saint-Martin-des-Bois ont des âges en cohérence avec leurs altitudes relatives décroissantes :  $694 \pm 60$  ka à la Touche,  $590 \pm 80$  ka à la Pannerie et  $475 \pm 72$  ka pour la formation de la Croix à Trô, en accord des âges obtenus en amont à Pezou pour des altitudes relatives identiques.

Ces formations ont donc été déposées au Pléistocène moyen et leurs âges sont bien antérieurs aux âges moyens obtenus dans le fossé : ceux des formations de +8 / +15 m rel., prélevées à Montoire ( $309 \pm 68$  ka), à Thoré-la-Rochette ( $281 \pm 62$  ka) et à Naveil ( $273 \pm 92$  ka) ; et avec celui de la nappe inférieure (+4 / +10 m rel.) qui est de  $206 \pm 50$  ka. Ces résultats sont comparables également à ceux obtenus en amont de Vendôme. Si les deux prélèvements effectués dans la formation la plus récente (0 / +5 m rel.) à Artins, les Grouas, ont donné des résultats aberrants, on sait toutefois que l'âge de  $65 \pm 12$  ka obtenu à Naveil indique que ces alluvions ont été déposées pendant la dernière glaciation.

Les datations ont aussi permis de situer la présence de l'Homme dans la vallée du Loir pendant les temps quaternaires. Des hommes dits « préhistoriques » ont, depuis plus d'un million d'années, exploité les nombreux silex de qualité contenus dans les craies et les argiles. Ils se sont souvent installés sur les bords de la rivière ou sur le sommet des terrasses pendant les interglaciaires au climat tempéré. Ils ont pu y abandonner leurs outils qui, recouverts par les alluvions ou les limons, sont parfois parvenus jusqu'à nous. Plusieurs sites reconnus dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle notamment à Ternay, à Artins et à Saint-Martin-des-Bois (dolmens), ont participé de l'histoire des Sciences préhistoriques et permis de reconnaître l'ancienneté de la présence de l'homme dans la vallée<sup>1</sup>.



*Profil théorique montrant l'étagement des alluvions quaternaires du Loir en aval de Vendôme. R = replat indiquant une incision plus ancienne. Le point noir indique la position connue d'industries préhistoriques à Ternay (en surface) et d'une calotte crânienne d'homme avec faune et silex taillés (à Montoire, 309 Ka).*

<sup>1</sup> La bibliographie proposée par Jackie Despriée est intégrée à l'orientation bibliographique générale, à la fin de la deuxième partie de cette étude.

## Temps obscurs

### L'homme à Ternay dès le Paléolithique ancien

Paul Clément est le premier à avoir évoqué la présence d'un outillage lithique remontant au Paléolithique sur certains lieux-dits de la commune de Ternay : *La beauté de ce site, la proximité de l'eau, firent que Ternay fut peuplé, il y a des milliers d'années, par les races préhistoriques dont on trouve encore les outils et les armes épars surtout sur la partie ouest, du côté d'Artins, aux lieux avoisinant la Jarretière, les Malassis, la Mare et la Morandière.*



*De gauche à droite : biface acheuléen, bifaces moustériens et hache polie trouvés sur le territoire de Ternay, à la Jarretière pour les bifaces.*

*Ces outils sont tous de la période paléolithique (époque acheuléenne et époque moustérienne) ; ce sont des haches ou coups de poing généralement triangulaires ou en forme d'amande, des grattoirs, des racloirs, des pointes, des coins, etc. L'instituteur allait lui-même faire une collecte de surface et avait constitué une petite collection. À une époque plus récente, le site de la Jarretière fut régulièrement visité par André Motheron qui rassembla une remarquable série d'outils acheuléens. Des collectes de surface furent également réalisées autour de la ferme de L'Aillerie, comportant, là aussi, des outils acheuléens et moustériens. Le site de la Jarretière a fait l'objet d'une étude scientifique par Jackie Despriée qui situe l'importance de la découverte de ce site dans la connaissance de la Préhistoire naissante (l'existence d'un homme quaternaire) et la compréhension de l'incision progressive des vallées – dont celle du Loir – sous l'effet érosif des cycles climatiques « glaciaire-interglaciaire » du Quaternaire et le soulèvement concomitant du Bassin parisien – et du Vendômois en particulier – en réponse à la surrection des massifs alpins.*

## Artins et l'histoire des sciences de la Préhistoire

### Par Jackie Despriée et alii

Depuis des temps immémoriaux, l'on trouvait, dans les sables extraits près des rivières, des ossements d'animaux disparus, parfois d'hommes, et souvent des outils ou des armes en pierre, en bronze ou en fer. Le Déluge biblique, punition divine, fut longtemps considéré comme étant à l'origine de la présence de ces restes dans « le diluvium », les alluvions abandonnées lors du retrait des eaux diluviennes. Pourtant, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les naturalistes, constatant l'étagement des sables et des graviers sur les versants, suspectèrent plusieurs déluges puis admirèrent l'incision progressive des rivières, et en conséquence, l'existence d'animaux et d'hommes ayant vécu avant le Déluge, des êtres « antédiluviens » ayant connu des climats très différents avant de disparaître.

Ainsi, dès la deuxième moitié de XIX<sup>e</sup> siècle, la vallée du Loir était-elle citée pour avoir été habitée par des premiers hommes « antédiluviens » appelés ensuite « quaternaires ». On le doit à un naturaliste de grand renom, l'abbé Louis-Alexis Bourgeois, natif d'Artins, géologue, paléontologue et préhistorien, dont la carrière scientifique fut liée, à partir des années 1850 à celle d'un autre scientifique renommé, le marquis de Vibraye, de Cheverny.

Louis-Alexis Bourgeois est né aux moulins d'Artins en 1819. Dernier enfant de la nombreuse famille du meunier, sa vive intelligence fut remarquée par le curé du village qui le fit entrer au séminaire de Blois. Élève brillant, il en devint le professeur de philosophie à vingt ans avant d'enseigner cette discipline au collège royal de Pontlevoy dont il fut ensuite le directeur.

À cette époque, la philosophie englobait notamment les sciences naturelles. Les études et les découvertes que l'abbé fit en Loir-et-Cher dans les divers domaines de l'*Histoire naturelle* furent à l'origine d'une carrière scientifique qui l'amena à travailler avec les plus grands géologues et préhistoriens de son temps, parmi lesquels des collègues anglais proches de Charles Darwin comme Charles Lyell, ou écossais, comme Hugh Falconer qui vint examiner ses fouilles à Thenay et Pontlevoy.

Le marquis de Vibraye avait défendu, dès 1859, devant la Société géologique de France, les thèses de Jacques Boucher de Perthes qui avait ramassé – ou acheté – dans la vallée de la Somme, à Abbeville et à Saint-Acheul notamment, des outils en pierre. Des outils « en forme d'amande », genre de « coup de poing », à façonnage bifacial, et des éclats coupants, ainsi que des ossements d'animaux disparus. D'après leur provenance, les carrières d'alluvions fossiles, Boucher de Perthes suggérait qu'ils pouvaient avoir été fabriqués par un « homme antédiluvien ». Le géologue anglais Joseph Prestwich, de l'Académie des Sciences de Londres, puis le paléontologue Albert Gaudry, du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, fouillant dans les mêmes sites, en trouvèrent de nouveaux, stratigraphiquement en place, associés à des ossements d'éléphant et mirent ainsi fin à une polémique scientifique très vive.

Membre fondateur, avec de Vibraye, de la Société archéologique du Vendômois, Louis Bourgeois présenta à ses membres, le 16 avril 1863, les silex taillés (des « haches du type de Saint-Acheul ») provenant des fouilles de Vallières et de Pontlevoy, et leur dit « qu'un jour on en découvrirait aussi dans notre gracieuse vallée du Loir qui de tout temps a dû être pour l'homme un séjour de prédilection... ».

Après avoir publié en 1865 la stratigraphie des alluvions du Loir à Saint-Ouen observée lors de la construction du chemin de fer, l'abbé Bourgeois entreprit des recherches dans sa commune natale. Il écrivit à Ernest Nouel, bibliothécaire de la Société archéologique du Vendômois, qu'il avait « trouvé des éclats travaillés » à Artins et à Ponce dans le « diluvium du Loir ». Ces « outils moustériens [trouvés] dans les alluvions du Loir » furent mentionnés dans la magistrale synthèse intitulée *Le Préhistorique – Antiquité de l'Homme* publiée par Gabriel de Mortillet dans la collection de la *Bibliothèque des Sciences contemporaines* en 1883. Nous ignorons ce que sont devenues ces pièces préhistoriques qui ont participé des preuves accumulées quant à l'existence d'un homme quaternaire et à l'aventure des sciences préhistoriques.



*L'abbé Bourgeois*

### ***Le site de la Jarretière et la terrasse du Plat-d'Étain***

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les prospections furent reprises par l'instituteur en poste à Artins, Paul Clément qui, en 1905, signala à la Société préhistorique française « la découverte d'un atelier acheuléen et moustérien sur les hauteurs de la commune d'Artins, [atelier] inconnu de l'abbé Bourgeois qui passait toutes ses vacances dans sa commune natale ». Mais l'inventeur ne situait pas cet atelier, ne le décrivait pas et ne communiquait pas son contenu. Pourtant, la collection Clément fut désormais signalée dans les ouvrages de synthèse sur la géologie du Quaternaire et la Préhistoire, le site étant localisé près de « la Jarretière d'Artins » par les géologues Mayet (1908), Faupin (1908), Chaput (1917), ce dernier associant le site à sa « terrasse de 15-20 m au-dessus de l'étiage du Loir ».

C'est l'archéologue Edmond-Charles Florance qui donna en 1922 l'inventaire numérique de la collection Clément : 265 « pièces chelléennes », 560 pièces « acheuléennes » et 5 209 pièces « moustériennes » provenant, d'après les tableaux publiés, du lieu-dit la Jarretière qu'il situe sur la commune d'Artins, plus 1 639 pièces « moustériennes » provenant du lieu-dit le Parc-Cléroué, toujours sur Artins.

Georges Denizot, professeur de géologie, natif de Vendôme, décrivit en 1929 les formations alluviales fossiles du Loir qu'il classa en trois niveaux (« haut, moyen, bas »), en fonction de leur altitude relative au-dessus de l'étiage du Loir et qu'il corréla avec les périodes glaciaires mises en évidence au début du XX<sup>e</sup> siècle. En 1930, il tenta de les corrélérer avec les « périodes du Préhistorique ».

Il décrivit la terrasse du Plat d'Étain, située à Artins « à 25 m au-dessus du Loir », qu'il plaça dans son « moyen niveau », et « dont le principal intérêt réside dans ses relations avec la station préhistorique considérable de la Jarretière découverte par P. Clément... ». Il s'intéressa à « l'atelier » de P. Clément qu'il

visita en sa compagnie et le situa à l'extrémité amont de la terrasse mais constata que les silex taillés avaient aussi été récoltés jusqu'en haut du coteau. Il confirma que la collection amassée atteignait 7 000 objets lithiques : « À la Jarretièrre P. Clément a découvert une magnifique station qui, sur un petit espace, lui a fourni des centaines de pièces chelléennes, acheuléennes et moustériennes mélangées en surface. Il s'agit sans aucun doute d'une station de plein air postérieure à la terrasse ».

La dénomination des pièces taillées correspond à une « *classification industrielle* », caractéristique de l'époque, qui avait été construite à partir du nom des sites éponymes découverts et fouillés au XIX<sup>e</sup> siècle (Chelles, Saint-Acheul, le Moustier...). Les industries lithiques préhistoriques y étaient classées relativement de la « plus ancienne » à la « plus récente » en fonction de la qualité du façonnage des différents outils retrouvés. Cette notion était chère à Gabriel de Mortillet, adepte du *Matérialisme socialiste* (la « loi du Progrès ») selon lequel l'Homme, durant son évolution, allait progressivement maîtriser la matière, améliorant puis inventant au cours du temps des techniques de mieux en mieux adaptées et de plus en plus complexes et performantes. Ainsi, les pièces les plus « grossièrement » taillées, à usage multiple, sont les plus « anciennes » et vont évoluer vers des formes de plus en plus élaborées, adaptées à un usage précis, chacune dérivant des précédentes, donc plus « récente ». Cette chronologie relative servait également à « dater » les alluvions des rivières ou les sites dans lesquelles les pièces étaient trouvées. Ainsi les terrasses fluviales livrant les pièces grossièrement taillées « pré-chelléennes et chelléennes » seraient plus anciennes que celles contenant les beaux bifaces symétriques de l'Acheuléen, les complexes d'industries moustériennes étant encore plus récents.

Si Georges Denizot ne réfute pas encore ces attributions culturelles, ce qu'il fera dans les années 1950, il remarque justement qu'« un tel complexe d'industries s'échelonnant sur une durée considérable [...] ne saurait être inclus dans la terrasse [du Plat-d'Étain] » et que « le nombre de pièces récoltées sur quelques ares ne s'accorde pas avec l'idée d'un transfert par des alluvions » d'autant que Clément confirme que « le Moustérien s'étend sur le coteau voisin ». Si l'industrie la plus primitive (« pré-chelléenne ») pouvait « être en place dans l'alluvion », les autres industries n'étaient donc pas associées aux graves de la terrasse mais proviendraient uniquement des limons de surface.

Comment positionner aujourd'hui les « ateliers » de Paul Clément, pour essayer de les replacer dans le contexte topographique et chronologique qui a été établi pour la vallée du Loir ?

La ferme de la Jarretièrre est située sur la commune de Ternay, à proximité de la limite avec celle d'Artins. Elle est bâtie bien en dessous (74 m NGF) de l'extrémité orientale de la terrasse du Plat-d'Étain, le moyen niveau de 25 m de Denizot (fig. 2). Les études géologiques récentes montrent que Georges Denizot avait en fait regroupé sous cette dénomination trois formations fluviales successives dont les surfaces sont traversées d'est en ouest par la route départementale n° 10 : les formations de sables et graviers dont les altitudes relatives sont de +30 / 35 m au-dessus de la ferme de la Jarretièrre, de +25 / 30 m sur laquelle est construit l'actuel bourg d'Artins, et de +20 / +25 m au niveau de la Galochère. Si l'on recoupe les indications données par G. Denizot, les ramassages que P. Clément effectuait avec ses élèves auraient eu lieu sur la formation la plus haute (+30 / 35 m) juste au-dessus de la ferme, ce qui a été confirmé par les prospections d'André Motheron, cultivateur à Prunay, effectuées pendant sa retraite à Montoire, dans les années 1980.

### *Cinquante ans plus tard*

Cinquante ans plus tard, en 1979, lors de l'étude typologique, on constatera que, sur les 7 000 pièces, il n'en était parvenu que 500 au musée de Vendôme, lesquelles provenaient de la collection Clément, mais aussi de celle d'Edmond Vaslin qui avait ramassé à la Buroche, et enfin, de celle de Bourgoïn déposée en 1961. Les études statistiques appliquées à ces séries ne pouvaient donc être que partielles. Un cahier d'inventaire manuscrit de Paul Clément avait également été remis à la Société archéologique.

À l'examen, on a constaté qu'aucun artefact ne présentait les stigmates d'un transport dans les alluvions du Loir : absence totale de concassage des bords tranchants, ou d'éroussé des arêtes de taille. On n'observait pas non plus la rubéfaction caractéristique des artefacts enfouis dans des alluvions anciennes ayant subi plusieurs séries d'altérations climatiques (pédogénèses) sous climat tempéré humide. Aucun

silex taillé conservé au musée ne provient donc des graves de la terrasse du Plat-d'Étain. Y en a-t-il jamais eu ?

Toutefois, les natures des silex, leurs aspects de surfaces et leurs altérations physiques ou chimiques ont amené à distinguer plusieurs séries de quelques cent à cent cinquante pièces chacune. Une première série d'une centaine d'artefacts en silex gris provenant des *Argiles à silex*, comprend des bifaces épais, ovalaires ou amygdaloïdes, taillés au percuteur de pierre avec des tranchants irréguliers, des racloirs bifaces, quelques nucléus, des outils sur éclats, et des éclats entiers ou brisés. Le débitage Levallois est présent. Les surfaces de ces artefacts montrent toutes une altération homogène blanc jaunâtre ou ocre jaune toujours importante. Une corrosion chimique intense due à une ou plusieurs pédogenèses sous climat tempéré humide, a affecté la face supérieure de pièces restées immobiles à plat sur un sol après avoir été enfouies sous des sédiments sablo-limoneux. Des dépôts concrétionnés sont observés sur certaines faces inférieures.

La deuxième série comprend une quarantaine de bifaces, autant d'outils sur éclats, notamment des racloirs et des pointes, et quelques éclats entiers ou brisés. Les formes des bifaces sont nettement allongées et plus minces, avec des tranchants rectilignes et des périmètres réguliers (fig. 5),



*Figure 5. Exemple de pièce bifaciale à patine ocre, sans altération chimique (série 2), avec un enlèvement gélif et quelques chocs récents sur les tranchants. On notera la rectitude du tranchant obtenu par enlèvements d'éclats au percuteur tendre (bois animal ou végétal) et la réserve corticale à la base pour faciliter la préhension de l'outil avec la main droite (échelle = 3 cm ; cliché J. Despriée).*

Dans cette deuxième série, la technique de débitage Levallois est largement utilisée pour la fabrication d'éclats et de pointes à partir de nucléus préparés sur les deux faces. Beaucoup d'éclats obtenus montrent des traces d'utilisation et des retouches (fig. 6).

Les surfaces supérieures des 160 artefacts de la série 2 ont acquis une coloration ocre jaune peu profonde et, certaines surfaces inférieures, au contact du sol limoneux, une patine jaune verdâtre luisante. On n'observe pas de corrosion chimique mais les deux-tiers des artefacts présentent des fissurations, des enlèvements en cupule et des destructions partielles patinées résultant d'une action ancienne du gel et probablement d'un transport en masse sur sol gelé (gélifluxion). Lors des ramassages, ils n'étaient vraisemblablement plus à l'endroit où les hommes les avaient utilisés et abandonnés.

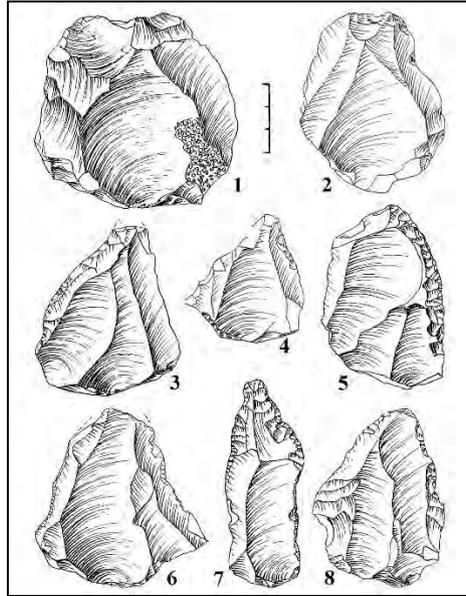


Figure 6. Industrie Levallois de la série 2, provenant du site de la Jarretière à Artins. 1. Nucléus ; 2. Eclat Levallois ; 3, 4, 6 et 8. Pointes Levallois retouchées ; 5 et 7. Racloirs sur éclats Levallois. Pièces non gélifractées. (Dessins J. Despriée, échelle en cm. Coll. musée de Vendôme).

La troisième série est presque exclusivement composée de petits bifaces caractéristiques de l'industrie moustérienne dont la longueur moyenne est de 5 à 6 cm (fig. 7). On observe en surface un cacholong blanc-bleuté caractéristiques des pièces trouvées en surface des limons des plateaux. Un concassage très important affecte les tranchants de la quasi-totalité des artefacts jusqu'à 1,5 cm de profondeur. Ce concassage, postérieur à l'altération et à la corrosion, peut être attribué aux instruments aratoires qui ont remonté les pièces à la surface du limon de recouvrement. Il indique une position très proche de la surface cultivée, voire même sur cette surface.

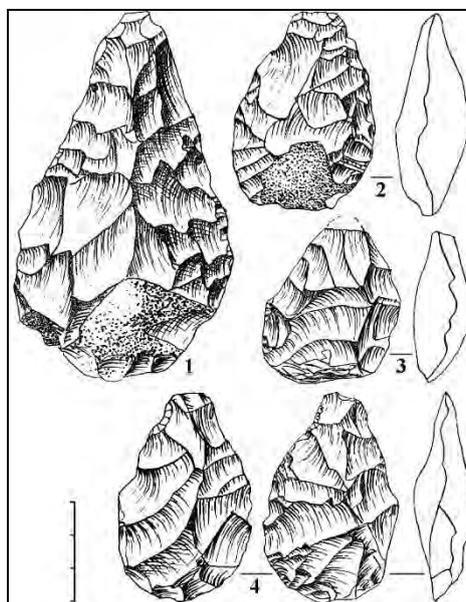


Figure 7. Exemples de petits bifaces attribuables à la culture moustérienne. (Dessins J. Despriée, échelle en cm. Coll. Musée de Vendôme).

Une série de pièces attribuables à une culture moustérienne tardive, en silex gris beige non altéré, et des nucléus de silex noir à débitage laminaire de type Paléolithique supérieur, complètent la collection conservée au Musée de Vendôme. L'industrie qui devrait découler des nucléus en silex noir est absente de la collection. Nos prospections n'ont pas permis de reconnaître l'existence de ces deux dernières séries sur

le site. Elles pourraient provenir du coteau, ou d'une autre station, peut-être de la Buroche, site prospecté par Vaslin ?

### **Quel homme préhistorique et quand ?**

Les âges obtenus sur les formations fluviatiles fossiles de la vallée du Loir permettent de les replacer dans le cadre chronologique du Quaternaire en les corrélant à la succession des stades climatiques « glaciaire-interglaciaire » définis à partir des variations des isotopes  $\delta^{16}\text{O}$  /  $\delta^{18}\text{O}$  présents dans les tests des foraminifères benthiques, variations liées aux successions des stades climatiques et dénommées *Stades isotopiques de l'Oxygène* (SIO) ou *Stades isotopiques marins* (SIM)]. Les sables fluviatiles de la formation +30 / +35 m du Plat-d'Étain n'ont pas été prélevés pour datation, mais l'âge de la formation de la Touche située à la même altitude relative sur la commune voisine de Saint-Martin-des-Bois est de  $694 \pm 60$  ka. Cet âge est cohérent avec celui de  $693 \pm 84$  ka obtenu pour les formations du Bois-de-Chichery et de la Chenevière-Dieu à Pezou, toujours à la même altitude relative (SIM 16-15 ?).

Quels seraient les âges des divers assemblages lithiques ramassés par Clément ? Leur accumulation dans les limons, les différentes typologies et les techniques de débitage utilisées suggèrent un âge probablement beaucoup plus récent que celui des alluvions. Ainsi, l'utilisation de la méthode Levallois pour la production des éclats reconnue dans ces assemblages est apparue dans la culture acheuléenne il y a environ 350 000 ans. L'assemblage à bifaces acheuléens de la série 1, avec 18 % d'indice Levallois pour les éclats, pourrait correspondre à cette période, des hominins ayant pu être présents pendant le stade interglaciaire 9 (SIM 9  $\approx 337 - 300$  ka), soit 350 000 ans après le dépôt de la terrasse. La technique Levallois s'est ensuite généralisée et la série 2, avec 51% d'indice Levallois, pourrait donc avoir été façonnée durant le stade interglaciaire 7, il y a environ de 200 000 ans (SIM 7 = 243 - 191 ka). Leurs présences correspondraient aux stades climatiques tempérés qui ont jalonné l'avant dernière glaciation dite de *Riss* ou *Saalienne*.

Quels étaient ces hommes qui s'installaient périodiquement dans la vallée du Loir au-dessus de la zone inondable, près des gîtes de silex créacés mis au jour par l'érosion du coteau ? Selon les données actuelles, le premier âge proposé correspondrait aux derniers *Homo erectus* qui fabriquaient les bifaces acheuléens et inventèrent le débitage Levallois, le deuxième aux premiers *Hommes de Néandertal*, apparus il y a 250 000 ans, qui le généralisèrent. Quant à la série 3 à très petits bifaces, elle pourrait avoir été façonnée par les derniers néandertaliens, il y a quelques 50 ou 40 000 ans, pendant les stades de climat tempéré reconnus entre les deux maximums de froid de la dernière glaciation ...

On a abordé ici un aspect de l'Histoire des Sciences, assez révélateur de l'évolution de la recherche préhistorique durant 150 ans, depuis les ramassages de surface sans discernement, en passant par les classifications relatives basées sur les typologies ou les statistiques, jusqu'au relevé de situations stratigraphiques précises et à la possibilité d'obtenir des datations absolues en relation avec les cycles climatiques. Et de pouvoir, ainsi, replacer les hommes dans leur environnement.

Il est vraisemblable, comme il l'a été observé maintes fois pour les ramassages effectués durant ces périodes pionnières, que des artefacts provenant de plusieurs localités, situées sur plusieurs communes, ont été regroupés dans le même assemblage, localités qui pouvaient correspondre à autant de campements de chasseurs que l'on distinguerait soigneusement aujourd'hui. Il est probable aussi que beaucoup de pièces peu spectaculaires ont été ignorées, rejetées ou perdues depuis leur découverte.

Depuis la fin de la dernière glaciation, les hommes préhistoriques ont continué de fréquenter la vallée jusqu'au développement de l'agriculture comme le prouvent les sépultures mégalithes de Saint-Martin-des-Bois. La recherche préhistorique a donc encore de beaux jours devant elle en aval de Montoire. Dans les années 1970-80, de nouvelles prospections de surface, menées près de la ferme de la Jarretière par André Motheron, ont fourni sur une surface bien circonscrite un très grand nombre de bifaces et de nucléus attribuables au Moustérien.

Tous ces sites finalement si mal connus mériteraient d'être sondés afin de mieux connaître la stratigraphie des sédiments et la position primaire ou secondaire des artefacts...



Outils acheuléens trouvés à la Jarretière [Collection André Motheron]

Quelques outils probablement attribuables à l'une ou l'autre des cultures du Paléolithique supérieur (40 – 8 ka) ont été signalés par P. Clément, sur la commune d'Artins. La présence des hommes au Néolithique est également peu attestée par les trouvailles de surface : les haches polies, entières ou en fragments, sont très rares. P. Clément expliquait ainsi cette rareté : *On ne trouve pas de néolithique ou du moins très peu. Cela tient probablement qu'à un moment, par une cause inconnue, il y eut émigration des habitants et que le pays se couvrit de bois impénétrables qui firent partie de la grande forêt de Gâtines.* Ternay posséda toutefois au moins un ou deux monuments mégalithiques attribuables au Néolithique.

### *Des mégalithes à l'empreinte gaullo-romaine*



*Le lieu de Fins, cadastre napoléonien.*

Ternay posséda au moins un ou deux monuments mégalithiques. Pétigny l'évoquait dans son *Histoire archéologique du Vendômois* et s'intéressait plus particulièrement à sa position : *Dans la plaine, auprès de Ternay, il existe une ferme appelée Fins (« fines »). Les latins lui avaient donné ce nom parce qu'elle était située sur une voie romaine, au point où la route sortait du territoire des « Cenomani », pour entrer sur les marches de la Touraine. Sur le coteau au-dessus de cette ferme, directement en face de Trôo, et dans le méridien des deux tombelles, on voit au milieu d'un champ labouré, un terrain en friche et tout encombré d'énormes pierres. Ce sont les ru-*

*nes d'un monument celtique, qui marquait le point où finissait le pagus de Trôo et où commençait la grande marche de la forêt de Gastines. Ce terrain a été entièrement bouleversé pour y chercher des trésors qu'on y supposait enfouis ; le peuple croit encore qu'il y apparaît, pendant la nuit, des monstres et des fantômes.*

*Il n'y reste plus de visible que les débris d'un « dolmen » incliné, dont la table renversée à terre a 2 m de longueur sur 1 m 50 c de largeur. Les autres fragments épars donnent lieu de supposer qu'il y avait en cet endroit un second « dolmen » du même genre, ou une de ces enceintes de pierres qu'on nomme « Cromlechs »<sup>2</sup>.*

Terrain en friche, table inclinée, de quoi frémir si l'on en croit les explications de Pétigny, fidèles aux représentations que les historiens, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se faisaient des cérémonies sanglantes de nos ancêtres les Gaulois ; décrites à propos du dolmen de Fréteval, elles pouvaient aussi bien s'appliquer à celui de Fins :

*La table du dolmen de Fréteval est une pierre brute de 2 mètres de large, 3 m de longueur et 65 centimètres environ d'épaisseur. Deux grosses pierres droites lui servaient de supports ; mais une d'elles a été arrachée et renversée, en sorte que la*

<sup>2</sup> PETIGNY (J. de), *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme : Henrion, 1849, p. 34.

table entière penche maintenant sur un côté. [...] On égorgéait les victimes à la partie la plus haute de la table, et le sang coulait vers la partie inférieure, où l'on remarque à la surface de la pierre une excavation en forme de bassin, destinée à le recevoir. Une rigole dont on peut suivre encore la trace, conduisait ce sang vers le bassin où les prêtres le puisaient pour s'en frotter les mains et le visage<sup>3</sup>. On comprend mieux ainsi la peur des monstres et des fantômes qui agitait les nuits des Ternaysiens...

Le XX<sup>e</sup> siècle a ouvert une approche plus scientifique des monuments mégalithiques, à l'image de l'inventaire des mégalithes de Loir-et-Cher réalisé par Jackie Despriée et Claude Leymarios. Mais il reste compliqué d'analyser un ensemble disparu, contraignant les auteurs à s'appuyer sur les travaux antérieurs les plus crédibles, comme ceux de Florance, lui-même tributaire de Pétigny :

[...] au milieu d'un champ labouré, un terrain en friche est tout encombré d'énormes pierres. Ce sont les ruines d'un dolmen dont la table, renversée à terre, a 2 mètres de longueur et 1 m 50 de largeur. Il (M. de Pétigny) pensait que les autres fragments épars donnaient lieu de penser qu'il y avait eu en cet endroit un second dolmen du même genre, ou une de ces enceintes de pierres qu'on nomme Cromlech. Je me rangerais plutôt à cette dernière supposition, car il n'y a plus rien pour nous fixer<sup>4</sup>. Les auteurs de l'*Inventaire* flanquent toutefois le terme *cromlech* d'un prudent point d'interrogation. Pour les précisions d'ordre géologique, ils font appel à une solide étude de Georges Denizot, « Les emplacements préhistoriques des Vals du Loir » :

Altitude 63 m. Les débris subsistent dans un pré à 75 m à droite de la Cendrine, peu avant son débouché dans le faux bras du Loir, dit le Merderon... Pierres en poudingue siliceux contenant des galets patinés mesurant jusqu'à 6 et 7 cm. Origine des matériaux : locale<sup>5</sup>.

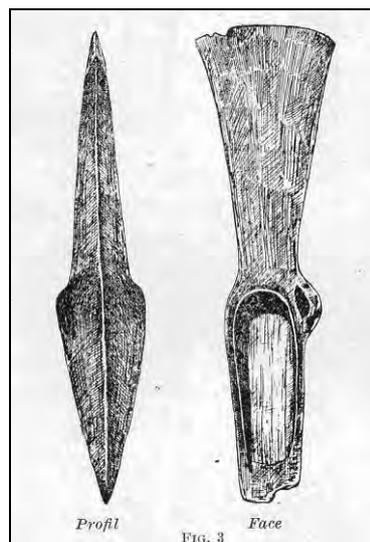
Cette localisation, proche du débouché de la Cendrine dans le Merderon – ruisseau qui ne doit pas être confondu avec le ruisseau de Saint-Martin-des-Bois, le Merdereau – est éloignée de la zone de Fins ou de celle des Hautes-Folies : dans le premier cas, nous sommes dans les prés humides, proches du Loir ; dans le second, ce sont les terres céréalières au pied de Bois-Freslon et du versant sud de la vallée du Loir. Ces lieux sont à plusieurs kilomètres de distance : faut-il en conclure qu'il y eut, près de la Cendrine, un autre monument mégalithique, différent de celui de Fins ?

P. Clément a consacré une étude à trois haches de bronze trouvées en Vendômois, dont une à Ternay ; il en donne une description précise : Elle a été trouvée non loin des sépultures mérovingiennes découvertes par M. Arnoult en 1887. Elle est à talon avec rebords et boucle. Cette boucle présente une particularité assez curieuse : dans la fusion du métal et pour une cause inconnue, probablement par suite d'un défaut du moule, une partie du métal liquide est restée dans la boucle de sorte que celle-ci n'est pas percée et on n'a pas cherché ensuite à évacuer l'anneau ; on manquait peut-être d'outil convenable – ou cette boucle n'était pas indispensable pour assujettir le manche.

Cette hache est en cuivre jaune, on le voit au tranchant qu'on a eu tort de limer un peu. Elle n'a aucun ornement. Malgré deux petites brèches, sans doute récentes, au tranchant, elle est si bien conservée qu'elle semble neuve ; on dirait même qu'elle n'a jamais servi.

Sa patine est d'un brun fade, noir par endroits et plus pâle par d'autres. L'extrémité du talon est incomplète, soit qu'il ait été cassé en le martelant, ce qui est probable, soit par suite d'un défaut dans le moulage.

Le talon rond est très évidé ; aussi les rebords ont d'un côté 13 mm et de l'autre 12 mm de profondeur. Son poids est de 367 g. Sa plus grande longueur est 157 mm, la largeur du tranchant 42 mm et la partie la moins large seulement 20 mm<sup>6</sup>. Cette hache a donc été trouvée dans le haut du bourg de Ternay, au pied du versant de la vallée qui s'élève vers Les Hayes.



<sup>3</sup> PETIGNY (J. de), *Op. cit.*, p. 11.

<sup>4</sup> DESPRIÉE (J.), LEYMARIOS (C.), *Inventaire des mégalithes de la France. 3 – Loir-et-Cher*, 1<sup>er</sup> supplément à Gallia Préhistoire, Éd. CNRS, 1974.

<sup>5</sup> *Bulletin de la Société archéologique du Vendômois*, 1929, p. 89-138.

<sup>6</sup> CLEMENT (P.), « Trois haches de bronze du Vendômois », *BSAV*, 1909, p. 270-273.

## Premiers signes d'installation durable ?

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Gervais Launay notait déjà des traces d'occupation gallo-romaine à Ternay : *voie antique allant du Mans à Tours par Sougé, Artins, Ternay. Dans le bas-bourg, au nord-ouest de l'église, vestiges de fondations de vastes constructions gallo-romaines. Villa nommée Turniacus, de son fondateur Turnus. Nombreuses briques à rebords ; médailles d'or trouvées aux environs de Ternay, portant au droit la tête d'Apollon, au revers le char attelé d'un cheval à tête humaine foulant un homme sous ses pieds.*

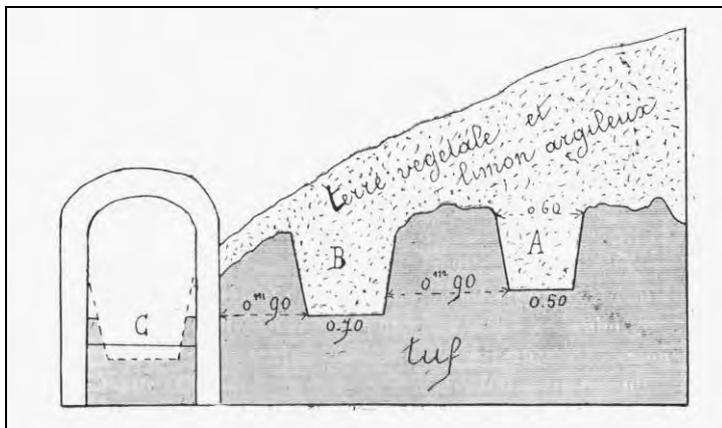
*Au sud-est, sur un petit coteau dominant Ternay, traces d'une enceinte fortifiée, fossés autour, tuiles et briques à rebords<sup>7</sup>.*

Dans une lettre au président de la Société archéologique du Vendômois, il avançait un indice d'une activité notable de construction à proximité du vallon de la Cendrine : *J'ai remarqué que les tuileries sont principalement situées dans des lieux où se trouvent des vestiges de l'habitation des Romains, lesquels le plus souvent bâtissaient leurs demeures avec des briques et les couvraient avec des tuiles. Cela nécessitait l'établissement de ces usines dans les endroits où ces conquérants s'étaient établis en plus grand nombre et où leurs habitations présentaient une plus grande agglomération. Ces usines y sont restées et beaucoup fonctionnent encore. À l'appui de cette remarque, je citerai les tuileries de Morée et Pezou, de Vendôme, de Ternay (la Tarioterie), de Montrouveau [...].*

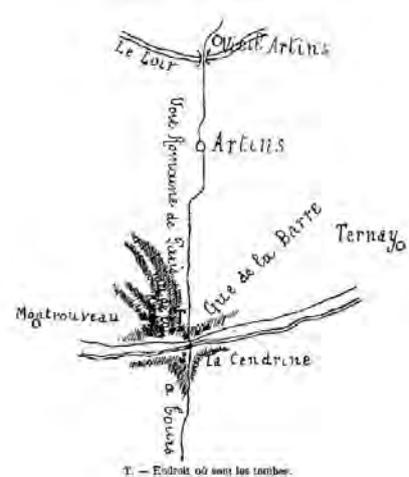
Paul Clément ne borna pas sa curiosité au territoire d'Artins où il exerçait sa profession. Il accourait dès qu'on lui signalait une découverte du côté de Ternay ou de Montrouveau. Ce fut le cas au début du XX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il eut connaissance de la mise au jour de sépultures au Gué de la Barre, aux confins de Ternay et de Montrouveau, mais sur le territoire de cette dernière commune :

*En déblayant les terres, les ouvriers trouvèrent le roc et trois cavités ressemblant à des cercueils, contenant chacun un squelette mêlé naturellement avec la terre végétale et dont la tête aux dires des gens (mais ils ne sont pas très affirmatifs aujourd'hui), était du côté du midi. L'extrémité de ces auges, elles allaient du nord au midi, est encore visible dans la paroi nord du hangar sur une profondeur de 0 m 40 environ. Sa première visite fut donc vaine, les ossements ayant été dispersés et en l'absence de toute recherche d'objets. Quelques années plus tard, sa curiosité fut réveillée par une nouvelle trouvaille :*

*Or dernièrement j'appris que les « têtes » ayant été mises de côté, l'une d'elles avait été retrouvée par le fermier du lieu, M. Esnault. Je vis celui-ci : non seulement il me confirma le fait, mais il me dit qu'il trouvait des ossements en piochant dans son champ et que c'était bien sûrement des ossements de « monde ».*



*Sépultures du Gué de la Barre et itinéraire local de la voie de Chartes à Tours, dessins de Paul Clément.*



Dans un texte, écrit le 20 mai 1906, il fit une description détaillée du site et en particulier des trois auges creusées dans le roc pour servir de sépultures : *Elles sont en quelque sorte étagées et suivent la déclivité du terrain. Elles n'étaient guère creusées dans le roc qu'à une profondeur de 0 m 50 environ et recouvertes de 0 m 70 à 1 m 20 de terre végétale et limon argileux. L'auge C est aujourd'hui masquée par la construction d'un puits ; elles étaient à 0 m 90 les unes des autres. Des ossements ont encore été trouvés à proximité : En outre, au fond de ce hangar, dans le limon argileux, on aperçoit de ci, de là des ossements. Le fermier prétend qu'il y a trouvé un squelette entier. Cela est possible et alors les ossements qu'on voit sont des restes d'individus non plus enterrés dans le tuf, mais dans l'argile ; et il y aurait eu des sépultures, si je puis m'exprimer ainsi, plus soignées les unes que les autres.*

<sup>7</sup> LAUNAY (G.), « Renseignements préhistoriques, historiques et archéologiques sur les huit cantons de l'arrondissement de Vendôme », Ms. 383 [Bibliothèque communautaire des Territoires vendômois, par la suite BCTV].



### Le Parc-aux-Romains

P. Clément fut alerté par l'instituteur de Trôo, Aubry, lui-même membre de la Société archéologique du Vendômois : *Des gens du pays, paraît-il, en parlaient vaguement, mais personne ne le connaissait bien et n'osait affirmer ce que c'était. Il est situé sur le coteau des Hautes-Folies, au lieu nommé par les voisins et propriétaires le « Parc-aux-Romains » et juste dans le méridien de la motte de Trôo que l'on aperçoit très bien. C'était aussi le point le plus élevé de la contrée et correspondait avec le camp du Châtelier dont il est distant à vol d'oiseau de 4 km.* Le 9 septembre 1909, carte d'état-major en main, l'instituteur d'Artins se rendit sur place. Un brave vigneron lui indiqua une maison non loin de laquelle on trouvait des antiquités : *En approchant j'aperçus en effet les vestiges du nouveau camp. Il est très peu conservé vu qu'il est en terre cultivable et qu'il n'avait probablement qu'un fossé et un seul retranchement.*

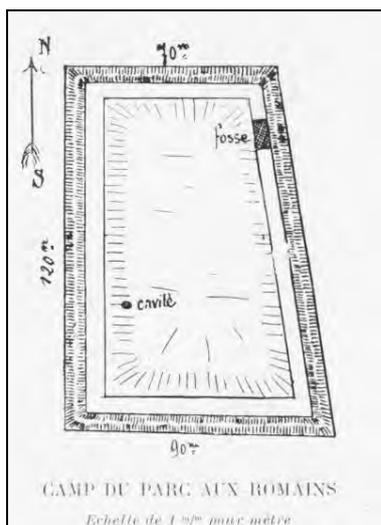
Clément a obtenu du propriétaire, Souriau-Millet, des informations intéressantes : *Il a fouillé dans une partie du camp, parce qu'en labourant, sa charrue heurtait sans cesse des pierres : c'étaient les fondations d'un édifice qui avait, dit-il, 0 m 80 d'épaisseur ; mais elles ne se continuaient pas. Il en a retiré quantité de pierres qui sont encore au pied des retranchements. De nombreux débris de tuiles, à rebords ou autres, gisent tout autour.* La qualification de « camp » venait tout de suite à l'esprit :

*Aidé par M. Souriau, nous avons trouvé, comme dimensions, 70 mètres et 90 mètres de bases sur 120 mètres de hauteur. Ce camp avait la forme d'un trapèze rectangle et comme surface 96 ares, c'est-à-dire la moitié environ de celui du Châtelier.*

### La controverse

La contestation vint, dès l'année suivante, dans le Bulletin de la Société archéologique du Vendômois<sup>9</sup>. Elle était l'œuvre de R. de Saint-Venant, ancien président de la société. Son accord était complet avec l'identification du Châtelier faite par Clément :

*Pour la première, appelée « camp du Châtelier », située commune des Hayes, aucun doute que ce ne soit là un camp romain, tel que nous en retrouvons plusieurs dans nos contrées, à Sougé, à la Fontenelle, à Écoman, à Alleray, etc.*



Le Parc aux Romains, plan de Paul Clément.

Le désaccord portait sur le « Parc-aux-Romains » et, selon Saint-Venant, il ne fallait pas faire de confusion sur le nom : *Il faut d'abord remarquer que ce nom de Parc-aux-Romains n'a rien de commun avec les Romains de l'ancienne Rome. M. Clément, du reste, n'y fait aucune allusion.*

*Dans le bas-Vendômois, on nomme volontiers « parc » ce qu'ailleurs on appelle simplement « clos ». [...] le Parc-aux-Romains paraît ainsi avoir été le clos de la famille Romain.*

Il avançait un argument « massue » : *Une chose, du premier coup, saute aux yeux ; c'est que l'enceinte du Parc-aux-Romains [...] possède un fossé intérieur et non extérieur.*

*Or, il est bien évident que pour un camp défensif, jamais il ne sera venu à l'idée de personne de faire un fossé intérieur, autrement dit, dans la construction d'une enceinte défensive, de rejeter la terre du fossé non à l'intérieur mais à l'extérieur : et cela pour la raison bien simple que la levée de terre à l'intérieur de la ligne de fossés augmente les difficultés de l'attaque, tandis qu'un fossé à l'intérieur ne fait que gêner la défense.*

Et la conclusion s'imposait : *Et le Parc-aux-Romains nous paraît être tout simplement un parc à bestiaux.*

P. Clément ne tarda pas à répliquer et son article parut dans un bulletin de la même année<sup>10</sup> : *Je suis heureux de voir que ma notice « Découverte de deux camps nouveaux » a exercé la critique d'un archéologue érudit notre ancien président, M. de Saint-Venant, c'est par la controverse que souvent jaillit la vérité. Cependant mon savant contradicteur permettra bien à l'humble chercheur que je suis, quelques remarques au sujet de ce fameux « Parc-aux-Romains ».*

Il développa son argumentaire en faveur d'une occupation à l'époque gallo-romaine : *Et tout d'abord je demande à mon éminent critique s'il a visité les lieux ? Je ne le crois pas, car il y aurait certainement remarqué des morceaux de « tegula » (une tout entière, ou à peu près, est remisee dans le cellier du propriétaire) et des débris de poterie que l'on peut qualifier de romains ou tout au moins de gallo-romains. [...]*

<sup>9</sup> SAINT-VENANT (R. de), « Observations sur les vieilles enceintes de Ternay et des Hayes », *BSAV*, 1910, p. 80-85.

<sup>10</sup> CLEMENT (P.), « Nouvelles observations sur les enceintes de Ternay et des Hayes », *BSAV*, 1910, p. 223-228.

M<sup>me</sup> Souriau, propriétaire, m'a raconté que les siens avaient trouvé, lors de la plantation d'une vigne qui existe dans la partie sud-est du camp, deux soucoupes – elle les appelle ainsi – toutes rouges, dont l'une intacte. [...] À leur description, ces objets semblent bien appartenir à la poterie dite samienne.

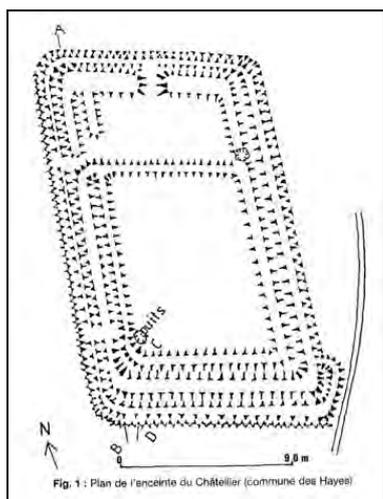
Quant à la famille Romain, après avoir compulsé les registres paroissiaux, Clément n'en avait trouvé aucune trace, mais il n'excluait pas totalement l'hypothèse que cette famille ait existé avant 1552... Sans trop y croire. Restait la question du fossé intérieur et non extérieur, qui justifiait la qualification de parc à bestiaux par Saint-Venant :

*Je me bornerai à répondre : et le Châtellier ! Et l'enceinte de Gastines qui sont tout près et qui commencent de même par un rempart de terre, puis un fossé. Le lieu de Gastines, dénommé autrefois le « Fort de Gastines » a son fossé intérieur et il n'a jamais servi assurément de parc aux bestiaux. Alors ? Malgré cela nous admettons qu'un fossé intérieur puisse gêner la défense, quoiqu'à cette époque on eût pu élever tout près du fossé une ligne solide de palissades en branches ou en troncs d'arbres, derrière laquelle on se défendait.*

D'autres arguments existaient : *Enfin si cette enceinte avait été construite exprès pour un enclos à bestiaux, les remparts et les fossés n'auraient pas eu besoin d'être si larges et si importants. Un simple fossé avec haie vive ou sèche sur la levée aurait dû amplement suffire.*

Ce fut une controverse de bon aloi et la conclusion de P. Clément ne pouvait que recueillir l'assentiment de l'érudite de Villeporcher : *Les enceintes et retranchements en terre, appelés communément « camps », ne sont pas assez connus ; ils n'ont surtout pas été assez étudiés jusqu'ici pour qu'on puisse affirmer leur destination d'une manière absolue. Espérons que les fouilles qui se feront dans la suite nous éclaireront sur leur origine et leur véritable destination.*

Si les fouilles souhaitables ne furent pas entreprises dans les années suivantes, c'est probablement parce qu'on s'occupa davantage de creuser de nouvelles tranchées que d'explorer les anciennes. Et le fil fut rompu pour ne plus être renoué.



*Le Châtellier, plan de Jean-Mary Couderc*

La question a été récemment reprise par Jean-Mary Couderc dans une étude éclairée par les recherches archéologiques de ces dernières décennies<sup>11</sup>. Il s'est d'abord penché sur certaines particularités du plan du Châtellier :

- [Cette enceinte] est particulièrement grande.
- De telles enceintes séparées par un fossé et un talus intérieurs perpendiculaires aux côtés sont des cas peu fréquents.
- Les enceintes doubles à deux fossés séparés par un talus sont déjà peu fréquentes [...] et les enceintes triples sont beaucoup plus rares [...]. Mais celle-ci est une enceinte à la fois double pour deux côtés et triple pour les deux autres, ce qui nous apparaît comme un cas unique.

L'auteur s'attache ensuite à la fosse, identifiée par P. Clément comme le puits à eau d'un camp romain :

*Il permet l'interprétation de la structure comme une probable enceinte cultuelle avec un puits à offrandes (ou fosse votive) compte-tenu de ce que nous savons des fouilles faites – en particulier en Allemagne – dans ce type de fosse située dans des enceintes de plans comparables. [...]*

*En fait, tout s'éclaire si on réalise que l'on a jeté dans le puits à la fois de petits animaux entiers et des « pièces » de grands animaux : cuissots, têtes, etc., choses classiques trouvées dans les « puits » de telles enceintes qui sont des « fosses à offrandes », où l'on jetait (peut-être au bout d'un certain temps ?) les offrandes faites aux dieux dans le temple. Pour être tout à fait sûr de l'existence d'une enceinte cultuelle, il suffirait d'un grand décapage. Dans des cas similaires, on a trouvé une construction isolée au centre ou dans un angle de l'enceinte sacrée. Ces temples en bois datent en général de la Tène II ou de la Tène III (dernier siècle avant Jésus-Christ) mais ils ont souvent fonctionné dans la période gallo-romaine de la seconde moitié du premier siècle avant Jésus-Christ et parfois dans les premières décennies de notre ère.*

<sup>11</sup> COUDERC (Jean-Mary), « "Le Châtellier" aux Hayes (41), une enceinte cultuelle de la Tène III ? », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts & belles-lettres de Touraine*, 2013, p. 93-109.

À la *tegula* (tuile) exhumée par P. Clément, J.-M. Couderc a ajouté la découverte, en 2005, d'un col d'amphore daté de la fin du second siècle ou du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Il s'agirait là d'un temple en bois, modèle qui a précédé les *fana* (temples) de l'époque gallo-romaine.

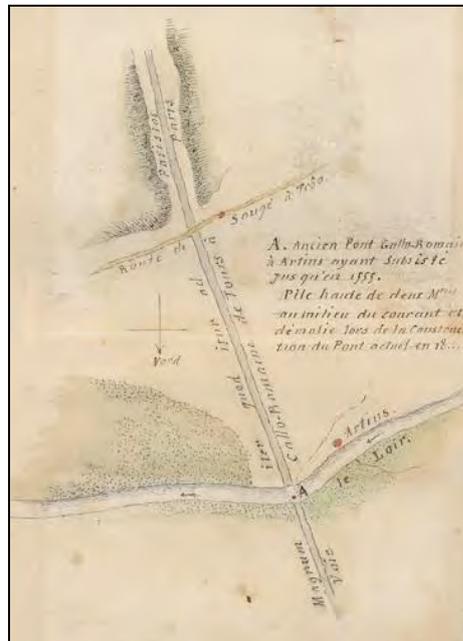
J.-M. Couderc conclut : *Ces enceintes en terre sont très nombreuses dans nos régions, en France Nord, en Europe occidentale et centrale. Dans nos régions, elles sont en général désignées par le terme de « châtelier » qui vient du bas latin « castellum », ce qui est la preuve de leur ancienneté. Le terme évoque l'idée d'une fortification, ce qui prouve qu'aux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> siècles de notre ère, date probable de la genèse de ce mot, on avait oublié la fonction véritable de ce type d'enceintes, exception faite de celles qui pourraient correspondre à une ferme antique fortifiée comme il en existe parfois (ainsi à Ternay, 41).*

Que sait-on des cérémonies qui s'y déroulaient ? *On sait par les auteurs latins et grecs que dans ces temples ruraux, les fidèles gaulois demandaient aux dieux de les exaucer en criant et en tapant sur des objets métalliques et en faisant, dans le péribole, sept fois le tour de la cella et ceci en tournant vers la gauche (c'est-à-dire dans le sens contraire des aiguilles d'une montre). Or, dans l'enceinte du Châtelier, nous avons vu que les talus se développent en spirale dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Les fossés secs étaient-ils de la même façon empruntés par les fidèles en prière ?*

### **Le « grand chemin de Tours à Paris »**

Le territoire de Ternay a-t-il été traversé ou longé par une voie antique ? J. de Pétigny a été le premier historien vendômois à argumenter dans ce sens : *La voie antique de Tours à Chartres a été pendant longtemps désignée sous le nom de vieux chemin de Tours à Paris. Son point de départ semble indiqué sur la carte de Cassini, par un ancien tracé très droit, depuis le pont de Tours jusqu'au village de Cérelles. Elle entrait dans notre arrondissement entre la commune des Hermites et celle des Hayes [...]. Elle sortait des plateaux couverts par la forêt de Gastines, et débouchait dans la vallée du Loir, par la gorge à l'issue de laquelle est bâti, sur le penchant du coteau, le château de Bois-Frélon. Presqu'en face est la ferme de Fains, limite ou « finis » du « pagus » de Trôo et de la cité des « Cenomani ». On dit qu'il existait à cette ferme une borne milliaire qui aurait été détruite depuis peu de temps. À cet endroit la voie se confondait avec le grand chemin de Ternay à Montoire<sup>12</sup>.*

Dans sa *Monographie de Ternay*, Paul Clément contesta ce tracé : *Ternay était situé non loin de la voie antique allant de Tours à Chartres, désignée pendant fort longtemps sous le nom de grand chemin ou vieux chemin de Tours à Paris. Mais cette voie suivait-elle bien le tracé qu'en donne M. de Pétigny ? Nous croyons qu'elle ne débouchait nullement à Boisfreslon pour venir aboutir au pont d'Artins ; le détour aurait été trop grand et l'on sait que les voies romaines, qui suivaient généralement les anciens chemins gaulois, ne s'écartaient pas de la ligne droite. En tout cas, si nous nous trompons, dans les anciennes déclarations de la Roche-Turpin, au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, il est souvent fait mention que le chemin du pont d'Artins au Gué de la Barre est le vieux chemin de Paris à Tours.*



*Passage à Artins de la voie romaine, plan de G. Launay*

<sup>12</sup> PETIGNY (J. de), *Histoire archéologique du Vendômois*, Vendôme : Henrion, 1849, p. 56.



*En amont du pont moderne, vestiges du pont romain d'Artins,  
dégagés à l'occasion d'une période de sécheresse.*

*Ci-dessus, une des piles du pont.*

Malheureusement, le secteur de Ternay – Les Hayes – Montrouveau n'a pas fait l'objet de prospection approfondie, aérienne ou terrestre. Il faut donc s'en tenir aux trouvailles ponctuelles faites ici ou là, au gré des travaux agricoles ou autres. Plusieurs points de la commune semblent avoir été particulièrement riches en indices : le bas-bourg (à l'ouest de la Cendrine) ; c'est donc là que serait localisée la *villa turniacensis* ; sans substructions repérées à ce jour...

### ***Saint Julien le sauroctone***

Après avoir fondé les bases solides d'une communauté chrétienne au Mans, saint Julien, évêque du Mans au I<sup>er</sup> siècle, se tourna vers les marges et la vallée du Loir en particulier, suivi d'une traîne de miracles : à Ruillé, il guérit la fille du seigneur local. En butte à l'hostilité d'une fraction de la population, il décida de traiter le problème à sa source :

*Ces clameurs et ces menaces n'effrayèrent pas Julien, elles l'excitèrent au contraire à braver le paganisme au lieu même qui était son principal foyer dans ces contrées, à Artins où le temple de Jupiter attirait tous les adorateurs des idoles. Ses disciples le suivirent ; mais une foule nombreuse de paysans payens était accourue pour défendre le sanctuaire de ses dieux. Julien s'avança calme et intrépide au milieu de cette foule furieuse qui le poursuivait de ses imprécations. Il entra dans le temple en invoquant le nom de Jésus-Christ et mit le feu au gigantesque simulacre qui était placé sur l'autel. À cette vue, le peuple pousse un cri de rage et s'ébranle pour venger son culte outragé. Mais, des fragments de l'idole renversée, s'échappe un énorme serpent qui se glisse en sifflant dans les rangs de la foule. Chacun recule épouvanté ! « Vous le voyez, s'écrie Julien, vous avez peur de votre dieu ! » Puis il élève ses mains vers le ciel, et le serpent se dérobant aux regards, disparaît sous le seuil de l'édifice. Ce spectacle avait si vivement impressionné la multitude, que les cris de fureur se changèrent en joyeuses exclamations, et saint Julien put consacrer au Dieu vivant ce temple dont les restes servent encore de base à l'église chrétienne qui l'a remplacé.*

Le premier problème est saint Julien lui-même dont la vie, d'abord attribuée aux premières décennies de l'ère chrétienne, a été rétrogradée au IV<sup>e</sup> siècle ; a-t-il même existé ? Telle est la question que se posent certains historiens contemporains...

Saint Julien appartient à la catégorie des « tueurs de dragons » ou « sauroctones », bien représentée dans la vallée du Loir. En remontant le cours de la rivière, gare au monstre qui terrorise les alentours du Gué-du-Loir : certes, Brayanus (est-il venu des bords de la Braye ?) l'a coupé en morceaux au temps de Chilbert, mais sait-on jamais avec ce genre d'animal... Plus en amont encore, saint Bienheure a chassé de sa grotte, au cœur de la « Montagne », l'horrible dragon qui écumait la rive sud de la rivière. Assez curieusement, ces êtres maléfiques et gigantesques gâtaient à un endroit de passage de la rivière, où d'aucuns eurent très tôt l'idée d'établir des péages (le cas se retrouve à Saint-Dyé, sur la Loire) ; symboliquement, par leur corps démesurément allongé, ils barraient le cours d'eau...

La lutte des « tueurs de dragons » symbolisant la victoire de la religion chrétienne, certes cette interprétation a toute sa valeur ; mais la vérité des légendes peut être multipolaire : alors pourquoi pas le lointain souvenir d'une lutte antifiscale contre des prélèvements abusifs, dans des époques comme le Bas Empire (le mouvement mystérieux des Bagaudes pourrait en témoigner aussi) ou les premiers siècles du Haut Moyen-Âge ? Et dans ce cas, les « sauroctones » ont encore du pain sur la planche !



*Saint Julien chassant le monstre d'Artins, peinture de Laffillée (XIXe s.) dans l'église de Poncé-sur-Loir.*



*Le temple de Jupiter, évoqué par la légende, a été remplacé par la « vieille église » d'Artins, située à la rive nord du Loir.*



*La « vieille église » d'Artins*



## *Ombres et lumières du Moyen Âge*

### *Le temps des miracles*

#### *Saint Martin à l'œuvre*

Les faits et gestes de saint Martin en Vendômois sont accompagnés d'une lourde escorte de points d'interrogation et de conditionnels. Une résurrection d'enfant, lors d'une halte dans le lieu qui deviendra Vendôme, sur l'itinéraire Tours-Chartres ? Pourquoi pas ? Mais la preuve irréfutable de ce passage reste à trouver et d'autres trajets ne sont pas exclus. Ternay n'a pas la présomption d'avoir vu un de ses chemins foulé par l'« apôtre des pauvres », quoique P. Clément en ait éprouvé la tentation :

*On inclinait à croire que saint Martin l'a fondée [l'église de Ternay] dans l'un de ses voyages à Chartres, car il a dû passer non loin de Ternay, soit en allant, soit en revenant, d'autant plus qu'il y avait dans le pays une fontaine miraculeuse dont l'origine est très ancienne et qui attirait beaucoup de païens, l'eau ayant, dit-on, la propriété de guérir les maux d'yeux, et la plupart des églises qu'il fondait étaient sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul, ses apôtres préférés. Or ceux-ci sont encore les patrons actuels de l'église de Ternay<sup>13</sup>.*

En tout cas, c'est en son nom qu'un miracle s'y produisit, si l'on en croit son successeur sur le siège épiscopal de Tours au VI<sup>e</sup> siècle : Grégoire de Tours ; et c'est un honneur rare pour un village que de voir son existence attestée dans une œuvre contemporaine des règnes de Clotaire et Childebart.

Le village de « Tornes » appartenait alors au diocèse du Mans, situation qui se prolongera pour Ternay jusqu'à la Constitution civile du clergé, en 1790. Une vieille femme aveugle avait coutume de se rendre à l'oratoire du lieu, sollicitant la charité des fidèles et invoquant avec assiduité le grand saint Martin plus

<sup>13</sup> CLEMENT (P.), *Monographie de Ternay*, 1909.

encore que Pierre et Paul, dont des reliques se trouvaient pourtant dans le modeste édifice. Une nuit de dimanche, elle ressentit une vive douleur dans ses yeux ; elle se prosterna devant l'autel, du sang s'écoula et elle recouvra la vue. La puissance de saint Martin avait agi, mais Grégoire de Tours ne voulut pas dissocier du miracle les apôtres Pierre et Paul :

[...] *notre foi nous dit qu'un seul Seigneur agit par la vertu d'un grand nombre de saints, et qu'ils ne sont pas divisés quant à la puissance*<sup>14</sup>.

Les deux apôtres ne furent pas oubliés sur le terrain puisque l'église paroissiale de Ternay est toujours placée sous leur patronage.



*Église de Saint-Martin-des-Bois,*

*commune limitrophe de Ternay, dessin de G. Launay.*



*Abbaye de Saint-Georges-du-Bois,*

*aquarelle de Gervais Launay*

Au VI<sup>e</sup> siècle, cette contrée, adossée à la forêt de Gâtines, suscita l'intérêt du roi franc Childebert et de son épouse Ultrogothe. Lui prenait plaisir à traquer les derniers aurochs réfugiés sous les épaisses frondaisons de la *Wastina*. Elle, d'une piété profonde, fut à l'origine de la création de l'abbaye Saint-Georges-du-Bois, à quelques kilomètres du territoire de Ternay où elle ne tarda pas à posséder des terres.

### **Traces mérovingiennes**

Le 20 mars 1887, Ernest Nouel, distingué professeur au lycée de Vendôme et passionné d'histoire locale, se rendit à Ternay où des fouilles fructueuses avaient été faites le mois précédent. À son arrivée, deux cercueils l'attendaient dans la cour du presbytère. Le charron du village, à l'origine de la trouvaille, fit le récit, confirmé par l'abbé Bonsergent, curé de Ternay :

*M. Arnoult, charron à Ternay, arrachant un noyer dans son jardin, trouva sous les racines un premier cercueil en pierre dès le 5 février. En déblayant le sol, il trouva successivement cinq cercueils semblables à une profondeur de 0,50 m environ. Ces cercueils étaient intacts et munis de leurs couvercles en pierre également ; ils étaient orientés de l'est à l'ouest, sauf un seul placé du nord au sud ; chacun d'eux renfermait un squelette dont la tête et les pieds touchaient les deux extrémités du sarcophage, les pieds dirigés au Levant ; les bras étaient repliés sous la colonne vertébrale et la tête était inclinée ; auprès se trouvait un fond de pot funéraire avec du charbon.*

Avant d'être rejetés dans la fouille, les ossements furent examinés par le D<sup>r</sup> Yvon, de Montoire : un enfant, une femme et un adulte dont la taille retint l'attention, car il touchait les deux bords du cercueil d'une dimension intérieure d'1 m 95... Nouel procédait ensuite à une description des cercueils :

*Ces cercueils sont en pierre du pays, savoir de ce calcaire assez dur que l'on trouve dans la vallée du Loir et qu'on désigne sous le nom de « pierre bâtarde » ; plusieurs se sont brisés lorsqu'on a cherché à les soulever [...]. Et il s'arrêta plus précisément sur les deux qui avaient été déposés au presbytère et qu'il pouvait examiner lui-même :*

*– Le plus grand, fait d'un seul bloc de pierre, a la forme d'une auge plus large du côté de la tête ; cette auge mesure en dedans 1,95 m de longueur sur 0,20 m de largeur aux pieds et 0,43 m à la tête. L'épaisseur des parois varie de 7 à 8 cm ; ce qui donne au sarcophage une longueur de 2,12 m de bout en bout extérieur.*

*La profondeur est de 0,40 m à la tête et 0,31 m aux pieds.*

*Un couvercle de pierre le recouvrait exactement ; il a été brisé, mais les morceaux font voir que ce couvercle, plan en dessous, était à double pente en dessus et avait 0,15 m d'épaisseur au milieu.*

<sup>14</sup> GREGOIRE DE TOURS, *Des miracles de saint Martin*, Livre IV, chapitre XII.

Ce cercueil est entièrement recouvert extérieurement et intérieurement d'une ornementation grossière, faite au pic, et consistant en hachures parallèles mais inclinées, alternant successivement de sens [...].

– Le deuxième cercueil est absolument semblable au premier, mais de dimensions moindres. [...]

En conclusion, il proposait une datation et lançait un appel à prolonger cette découverte par une prospection plus large du site : *Ces tombes paraissent remonter à la fin de l'époque mérovingienne [...]*<sup>15</sup>. Cet appel ne fut pas suivi d'effet, comme ceux, plus tard, de Paul Clément à la suite d'autres trouvailles...

## Défricher la terre et les âmes

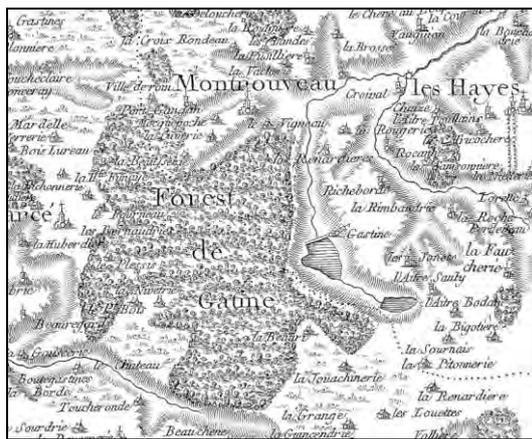
### La famille de Ternay et la Cour

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, les habitants de la forêt de Gâtines et de ses lisières eurent des démêlés avec les seigneurs de Montoire et de Lavardin, simples gardes forestiers au départ : *Nihard, le gouverneur et le forestier de Montoire, en homme rusé, profita de la faiblesse et de l'inexpérience du comte Foulques. Il le fit prévenir des prétendus ravages qui se commettaient sur ses terres [...]*.

*Trompé par ces fausses démonstrations de fidélité, Bouchard [comte de Vendôme] fut transporté de fureur. Il rassembla des hommes d'armes, et, la flamme à la main, parcourut les nouvelles colonies.*

*Désespérés, les pauvres cultivateurs prirent les armes et repoussèrent les soldats du comte de Vendôme.*

[...] *Se sentant impuissant contre la Gastine révoltée, Bouchard appela à son aide son aïeul qui n'attendait que cela. Foulques Nerra se présenta et tout fut apaisé*<sup>16</sup>. On peut supposer que les paysans de Ternay, des Hayes, de Montrouveau souffrirent de multiples exactions.



La forêt de Gâtines. Le tombeau de Pierre de Montoire.



Par la suite, les seigneurs de Montoire ne se montrèrent guère cléments avec les petits établissements monastiques qui défrichaient la forêt : *Pierre I<sup>er</sup> ne sut pas mieux que son père respecter les biens des moines. Il se permit de piller deux de leurs métairies dans la forêt de Gastines, et viola une autre fois l'enceinte d'un de leurs prieurés. Ces déprédations furent telles, que l'abbé de Vendôme se crut obligé de le dénoncer au légat du saint Siège.* Le règne de Pierre I<sup>er</sup> est situé par l'abbé Brisset entre 1108 et les environs de 1150. Si ses cibles premières étaient les prieurés de la Trinité et de Marmoutiers, il n'est pas interdit de penser que celui de Croixval – créé vers 1125 – a reçu des éclaboussures<sup>17</sup>.

Le plus ancien membre de la famille de Ternay, dont les archives aient laissé trace, s'appelait Geoffroy de Turné (*Gaufridus de Turniaco*). Il apparaît dans la charte LIII du cartulaire de Marmoutiers pour le Vendômois, datée de 1070 ; il intentait un procès aux moines de cette abbaye :

*En 1070 nous assistons à un nouveau jugement. La salle de justice est la place de Montoire [...]. Albéric préside, monte sur les étaux, assisté de Mathieu et Drogon. Un des plaideurs est Geoffroy de Turne. Il réclame le droit de relief, – c'est-à-dire la somme que le vassal doit payer à son seigneur, d'après la jurisprudence féodale, lors de certaines mutations, – sur une*

<sup>15</sup> NOUËL (E.), « Note sur une excursion archéologique à Ternay le 20 mars 1887 », *BSAV*, 1887, p. 168-171.

<sup>16</sup> BRISSET (abbé P.), *Histoire de Montoire*, t. I, Montoire : Ferré Imprimeur-éditeur, 1936, p. 29. Dom Housseau, n° 416, charte notice de la Trinité de Vendôme.

<sup>17</sup> Ibid, p.61.

terre que dom Othert, de Marmoutiers, avait donnée, en mourant, à sa communauté. De plus, il réclamait un vicaire. Il fut jugé que les reliefs n'étaient dus que sur un prix de cent sols, mais sans vicaire. Geoffroy de Turne reçut 8 sols 4 deniers<sup>18</sup>.



*La chapelle sous roc de la Cour, avec ses forts piliers. Lorsque ces photos ont été prises – voici une quarantaine d'années, les parois ne comportaient plus que des traces informes de ce qui a pu être une litre seigneuriale. Les deux colonnettes étaient toujours en place.*

R. de Saint-Venant affirme que, vers 1135, Alexandre de Turné (« Alexander de Turneio »), avec son frère Robert, sa mère Hiélent et Basilia sa femme, se trouvent être témoins de la fondation du prieuré de Croixval. Il est possible qu'Alexandre de Ternay ait été représenté par les trois autres membres de sa famille et, en tout cas il ne s'agissait pas de la fondation du prieuré de Croixval. Celle-ci avait eu lieu dix ans plus tôt.

Alexandre résida à la Roche-Baudouin, lieu qui porte aujourd'hui le nom significatif de « La Cour ». Jules de Pétigny en donne une courte description dans son *Histoire archéologique du Vendômois* :

*Dans la même vallée [celle de la Cendrine], au lieu où était l'ancien manoir seigneurial appelé la cour de Ternay, il existe une chapelle souterraine dont les voûtes sont soutenues par des piliers à chapiteaux sculptés, et les parois couvertes de peintures qui ne présentent que des écussons et des dessins d'ornement, mais dont le style rappelle les fresques de la commanderie d'Artins.*

Gervais Launay se montrait un peu plus précis : *La Cour de Ternay : ancien manoir seigneurial dont on retrouve encore de nombreuses fondations en avant du coteau auquel il était adossé ; ce dernier est percé de caves communiquant les unes dans les autres. Dans la grande cave, deux colonnettes monolithes du XII<sup>e</sup> siècle qui ont dû servir de tribune ou d'autel. Les parois des souterrains, enduites de ciment, sont tapissées de plusieurs rangées d'écussons de forme allongée, aux armoiries en partie effacées. Les voûtes sont ornées de lignes variées de couleur et forment coupes de pierres.*<sup>19</sup>

Le site de la Roche-Baudouin a été très peu étudié et certains de ses vestiges se sont effilochés au fil du temps. Comme d'autres lieux dont le nom commence par « la Roche- » (par exemple la Roche-Turpin, tout proche), il s'agit d'un ensemble combinant structures extérieures et souterraines ; les premières ont disparu : des traces de fossés et de remblais, de l'autre côté du chemin goudronné de Ternay à l'Aillerie, étaient évoquées par d'anciens habitants, sans plus de précision. Le logis a fait place à une de ces maisons traditionnelles qui abritaient les métayers du XVIII<sup>e</sup> siècle. La chapelle sous roc a conservé ses quelques éléments architecturaux, en particulier les deux colonnettes.

Quant aux peintures murales, leur état s'est considérablement dégradé : les rangées d'écussons de forme allongée sont devenues des pastilles informes aux couleurs diverses de ce qui fut peut-être une litre seigneuriale<sup>20</sup>. Voici une quarantaine d'années, nous avons pu vérifier que les voûtes de la partie orientale portent toujours la peinture en faux appareil.

C'est à la fin du Moyen Âge qu'il faut se transporter pour avoir une idée de l'ensemble médiéval de la Roche-Baudouin, à travers un aveu du 3 mars 1457 :

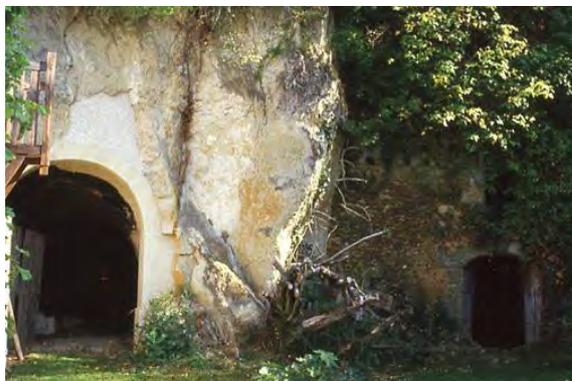
*De vous, haut et puiss<sup>t</sup> seigneur Jehan de Bourbon, chevalier, comte de Vendôme, etc. [...] Je, Amaury de Turné, escuyer, seigneur de Turné, tiens et advoue à tenir de vous au regard de vostre chastel et chastellenie de Montoire à foy et hommage simple [...]. C'est assavoir mon houstel, manoir et habergement du dit lieu de Turné, anciennement nommé la Roche-*

<sup>18</sup> BRISSET (abbé P.), *Histoire de Montoire*, t. I, p.44.

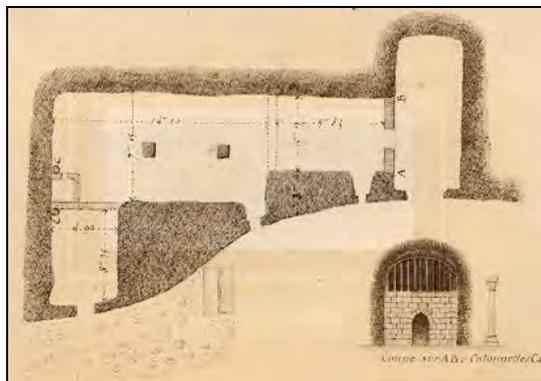
<sup>19</sup> LAUNAY (G.), *Renseignements préhistoriques, historiques et archéologiques sur les huit cantons de l'arrondissement de Vendôme* [Fonds ancien et local de la BCTV, Ms. 383].

<sup>20</sup> Sur la paroi extérieure de la chapelle, derrière la maison et à l'angle ouest, nous avons repéré des traces noires : peinture ou trace d'un ancien four ?

Baudouin ainsi qu'il se poursuit et comporte en houstels, caves, masures, court, courtils, plesses à connils es quels jay et advoue garenne deffensables darbres chargens et non chargens contenant le tout trois arpens et demi ou environ. Joignant d'une part au grand chemin qui mène du dit lieu de Turné à Vauguyon et d'autre costé à mes arbres qui soulaient estre anciennement en vignes les quelles furent baillées par mes prédessesseurs à Gilles Prenant et feu Macé Prenant qui les tiennent à cens et rentes de moy, et d'une autre part joignant à mon boys [...].



La chapelle de l'ancien lieu de la Roche-Baudouin, résidence des premiers seigneurs de Ternay, conserve une bonne part de son mystère.



Plan de la chapelle de la Cour, par Gervais Launay.

Item, 11 arpens de prés joignant d'une part à mon dit houstel et d'autre part au grand chemin qui mène de Turné à Villedieu et d'autre part à mes vignes et à mes terres de ma métairie de la Hausserrerie es quels boys jay et advoue garenne a connils deffensable [...].



La Cour et la Hausserrerie, cadastre napoléonien.



Talus de l'enclos de la Hausserrerie.

Item, ma métairie du dit lieu de la Hausserrerie [...] avec une aistrise nommée les Tuffeaux joignant à mes bois dessus dit et d'autre part au chemin de Turné à Villedieu [...]21.

C'est l'image d'un « habergement », sorte de maison forte possédée par les petits seigneurs de la fin du Moyen Âge. Outre le manoir, sa cour, son jardin (*courtills*) et ses dépendances, Amaury de Turné possédait une *plesse à connils*, enclos où étaient élevés des lapins de garenne ; cet espace était doublé par la *garenne à connils deffensable* de la métairie de la Hausserrerie qui lui était pratiquement juxtaposée ; les limites – fossés et remblais – sont encore visibles dans le petit bois situé entre l'ancien chemin de Villedieu et celui de l'Aillerie. Cet aveu donne un exemple supplémentaire de terrains *anciennement en vignes* et où cette culture a été abandonnée à la fin de la guerre de Cent Ans, sans doute faute de bras et peut-être aussi de clients.

Selon P. Clément, *Petrus de Turne*, alias Pierre de Turné, fut témoin à Bouffry en 1140, d'après une chartre du cartulaire de Tiron. En 1190, Guillaume de Turne fut aussi témoin à Fontaine-les-Blanches. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, un autre Pierre de Turné, chevalier, fit don à l'abbaye de la Trinité d'une terre située dans la paroisse de Houssay ; la donation fut approuvée par Jean de Montoire en 1216, puis par le comte Jean III de Vendôme l'année suivante<sup>22</sup>. Saint-Venant se montre prudent à leur sujet : *Bien que ces personnages soient très probablement seigneurs du lieu dont ils portaient le nom, aucun n'est dit positivement seigneur de Terné.*

<sup>21</sup> Cité par R. de SAINT-VENANT, *Dictionnaire*, article « Ternay ».

<sup>22</sup> Cartulaire de la Trinité, 660.

Le premier membre de la famille qui soit officiellement dit seigneur de Ternay dans une archive est Guillaume de Ternay. En 1348, Macé (ou Marc) Coupelet, curé de Ternay, rendit aveu à Lavardin et déclara *tenir son lieu presbytéral de Guillaume de Turné, écuyer seigneur de Turné*. Le 15 novembre 1371, Odet de Turné était présent à Lavardin lorsque fut passé le testament du comte de Vendôme Bouchard VII. Le 17 décembre 1399, il rendit son aveu à la comtesse de Vendôme, veuve de Jean VII, pour le lieu de Ternay :

*De vous très noble haulte et puissante dame madame la comtesse de la marche de Vendosme et de caserea je Odet de turne confesse estre votre homme de foy simple au Regent de vostre chastel et chastellenie de montoire des chouses qui s'ensuivent et dont je suis en vostre foy et hommage simple c'est assavoir habergement de la Roche baudouin [consistant] en roches mesons conuilz et douze arpens de bois ou environ appartenant au dit habergement avecques vint et huit septrées de terre ou environ et quatre arpens de vignes ou environ et ma garenne à connils et lièvres et jardins [...]. À quoi s'ajoutaient trois bordes en gast. Odet fit un nouvel aveu le 18 août 1411, à Poncé, pour son fief de Ternay et pour le « Vieux-Moulin de Ternay ».*

Selon Saint-Venant, il eut pour fils Macé de Ternay qui épousa Marguerite de Saint-Amand. De cette union naquit Amaury de Turné. Macé décéda probablement assez jeune et sa veuve se remaria avec Jacques de Daumeré, sous la tutelle duquel Amaury fut placé. Celui-ci volait de ses propres ailes quand il rendit l'aveu de 1457. Il épousa Mathurine Tiercelin, d'une famille illustre en Vendômois, alliée aux Ronsard entre autres. En 1487, il devint lieutenant du gouverneur du Vendômois. À la fin du Moyen Âge, les seigneurs de Ternay semblent en pleine ascension sociale, la



*Blason des Tiercelin (Possonnière)*

fonction d'Amaury en témoigne, mais surtout les solides alliances dans la noblesse régionale. Le XVI<sup>e</sup> siècle confirmera ce mouvement.

### **Boisfreslon**

Le château de Bois-Freslon occupe un site privilégié au versant sud de la vallée du Loir qui lui offre un large et beau panorama. Sans doute tire-t-il son nom de la famille Freslon, qui fut très présente en Vendômois. En 1135, un chevalier Freslon assistait à une importante donation faite au prieuré de Croixval, dont la partie essentielle concernait des terrains proches du fief de Bois-Freslon. Dominique Barthélemy a souligné l'importance de cette famille :

*[...] les Freslon ont des biens en Gâtine depuis longtemps, ainsi que des liens avec les Turpin – lesquels relèvent féodalement de la châtellenie de Vendôme, rappelons-le. Un Freslon est chevalier en Ternay, dès les années 1130 [...]. Seigneur du côté de Trébet, le chevalier Eude Freslon, qui paraît en 1199, est certainement son héritier et l'ancêtre d'Odette Freslon. Ce dernier doit, en 1311, quatre hommages pour des biens sis en Ternay et en Chemillé et, en 1318, Un acte de Saint-Georges-du-Bois fait allusion à ses bois, en Ternay, certainement autour de Bois-Freslon. Au XIII<sup>e</sup> siècle, un Geoffroi Freslon a été chanoine à Saint-Georges de Vendôme (1251), puis évêque du Mans (1258-1269). C'est donc une famille dont le nom figure depuis longtemps dans la toponymie, dans le haut clergé, et au sein de la chevalerie<sup>23</sup>.*

Geneviève Chidaine a bien connu le château de Bois-Freslon où elle a résidé avec sa famille depuis son enfance. Elle en attribuait volontiers l'origine aux Templiers<sup>24</sup>. L'absence d'archives relatives à une telle création templière, le caractère vague des critères avancés n'incitent guère à rallier cette hypothèse. En revanche, suivons M<sup>lle</sup> Chidaine, dans la visite du château médiéval :

*On accédait à la cour centrale par une rampe reliée au mur d'enceinte nord à l'aide d'un pont-levis. C'était la seule ouverture sur l'extérieur permettant l'entrée des cavaliers, voitures, chariots. Il existait en outre une poterne au pied du donjon, seule cette dernière subsiste de nos jours.*

*Un système de meurtrières, que l'on retrouve encore, permettait de prendre les assaillants en enfilade le long des murs.*

*Le vallon naturel existant à cet endroit du coteau fut utilisé pour aménager une série d'étangs par un système d'irrigation et de digues très perfectionné.*

*Il existait certainement un pigeonnier, soit au-dessus de la chapelle entre la voûte et la toiture, comme on peut en voir encore à l'église de Ternay, soit dans l'une des tours, peut-être celle qui s'est effondrée au XIX<sup>e</sup> siècle.*

*En 1934, il y avait encore une entrée de souterrain dans la cour intérieure qui fut comblé en raison d'éboulis.*

*Il subsistait également la tradition d'un trésor, mais cela n'est guère original !*

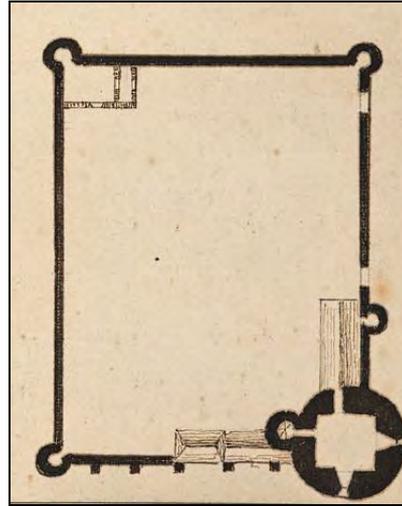
<sup>23</sup> BARTHELEMY (D.), *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 1993, p. 962 sq.

<sup>24</sup> CHIDAINE (G.), *Bois-Freslon*, plaquette de 6 pages, avril 1981.



*Dessin et plan du château de Bois-Freslon*

*par Gervais Launay.*



Une des deux filles d'Odet Freslon, « Macée la Freslonne », hérita de Bois-Freslon. Femme en deuxièmes nocces de Pierre de la Flotte, ils transmirent le domaine à leur fille. Bois-Freslon relevait comme fief de la Roche-Turpin et en arrière-fief des Hayes et peut-être antérieurement de Ternay. Le plus ancien acte de foi-hommage concernant Bois-Freslon a été fait en 1375, devant Jean de Courtremblay, seigneur de la Roche-Turpin, par Haliquant de Bourrot. Ce dernier, fidèle et *amé compagnon* de Bouchard VII, comte de Vendôme, fut un de ses exécuteurs testamentaires et il fut récompensé par *une robe toute antique de veluan [velours] vermeil avec les pennes [plumes] dont la dite robe est fourrée.*



Sans postérité, Haliquant de Bourrot transmet Bois-Freslon à Jehan de Trou [Trô], son neveu. Le nouveau maître du lieu déclara *aveu et dénombrement au seigneur de la Roche-Turpin, Messire Jehan d'Angennes à cause de Jehanne de Courcelles [Jehanne de Courtremblay], le 27 avril 1413, de son hébergement de Bois-Freslon avec 17 arpents de bois où il y a garenne, deux étangs proche Bois-Freslon, entre les bois, le tout à Turné et joignant aux choses de l'abbaye de Saint-Georges du Bois. Doit foy hommage et 3 livres de service la veille de la Nativité de Notre-Seigneur et loyaux aides [...].* Comme aujourd'hui, le château, ou *hébergement*, était enchâssé dans un vaste écrivin boisé.

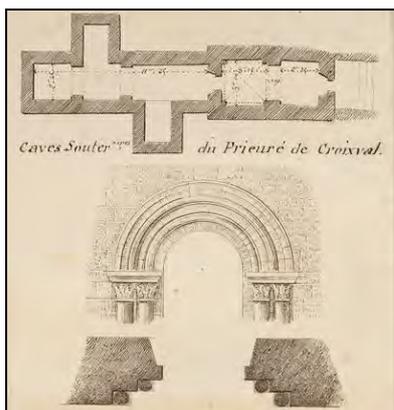
Puis Bois-Freslon passa aux mains de la famille de Gouzolles (ou Gonzolles). Le 11 décembre 1466, Pierre de Gouzolles fournit dénombrement à *dame Gillette Cholet, veuve de Messire Jehan de Chambray, seigneur de la Roche-Turpin*, de son fief de Bois-Freslon, consistant en maisons et domaine de 16 arpents environ et déclara y avoir justice et autres droits. En 1483, Jehan de Gouzolles, écuyer seigneur de Bois-Freslon, fit *aveu* à Charles des Touches, seigneur des Hayes, de la métairie de la Petite Salle, dans la paroisse d'Artins.

En 1497, le prénom avait encore changé : Louis de Gouzolles rendait foy et hommage au même seigneur des Hayes pour une partie de sa terre de Bois-Freslon relevant des Hayes.

### *La naissance de Croixval*

La Cendrigne est le ruisseau qui parcourt la commune de Ternay avant d'aller se jeter dans les eaux du Loir à Artins. Pour lui donner suffisamment de force, elle a eu besoin de deux ruisselets, l'un venant du plateau des Hayes, l'autre du bourg de Montrouveau ; ils se sont rejoints au croisement des deux vallons... Croixval... Une croix y était plantée, qui était encore indiquée sur la carte de Cassini, au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pendant des millénaires, les hommes n'avaient guère été présents en cet endroit, dominé au sud par les chênes de la forêt de Gâtines, tapissé de prés au bas des versants. Certes, des Pithécantropes et des Néandertaliens avaient façonné des bifaces sur le plateau voisin de l'Aillerie ; plus récemment, une voie romaine, le *magnum iter quo itur ad parisios* (le grand chemin pour aller à Paris depuis Tours) traversait la Cendrigne au Gué de la Barre, à un kilomètre en amont de Croixval ; elle était protégée ou surveillée par l'enceinte du Châtellier.

En 1125, Croixval émergea d'une longue nuit grâce aux archives de l'abbaye de Tiron. Une poignée de moines, issus de cette communauté créée par saint Bernard de Tiron installèrent un prieuré en ces lieux. Des personnages notables des environs vendirent ou donnèrent des terres : *Qu'il soit connu de tous les hommes tant présents qu'à venir que Payen Hélinan et Hubert Sauve-Grain ont donné une charruée de terre aux moines de Saint-Sauveur près Croixval, en toute propriété et exempte de charges, avec l'accord de Grisegonelle comte de Vendôme et de Guillaume Turpin et Payen du Val. De cet acte sont témoins : Robert, prêtre de Saint-Martin, Arnulf, prêtre de Turne, Simon Sauve-Grain, Foucher et Audebert son frère.*



*Plan des caves et dessin du portail de la chapelle du prieuré de Croixval, par Gervais Launay.*

D'autres noms se succèdent : Fromond Lichon, Helgod de Caresme, Foucher de Pineaux, Giffard... Ce dernier *a vendu aux moines de ce même lieu un arpent entre le pré et la terre proche le Vieux Moulin pour deux sous, et les moines doivent pour ce quatre deniers de cens.* On peut supposer que ce « vieux moulin » était à Croixval, là où il y en eut un pendant des siècles, presque jusqu'à nos jours (le dernier bâtiment existe toujours). Si le moulin était vieux en 1125, c'est qu'il y avait une présence humaine avant l'arrivée des moines. La plupart des vendeurs ou donateurs sont peu ou pas connus, à la différence de nobles, garants ou témoins : Geoffroy Grisegonelle, comte de Vendôme depuis 1105, Guillaume Turpin, seigneur de la Roche-Turpin (à Artins), Foucher, seigneur de Pineaux, autre fief d'Artins.

Nous rencontrons aussi Arnulf, le premier curé de Ternay connu. Les rapports ne furent pas toujours au beau fixe entre le prieuré et la cure : en 1130, le « doyen » Girard disputa aux moines une terre dépendant de la seigneurie de Pineaux : on finit par s'entendre sur une formule comparable au viager.

Vers 1135, le prieuré bénéficia d'une importante donation : un certain Eudes ou Odon de Aco, désireux d'améliorer sa vie et ses mœurs, se donna, lui et ses biens aux moines de Saint-Sauveur de Tiron ; ceux-ci y gagnaient *toute la terre de Fains jusqu'à Fosse Claire et deux parts de toutes les dîmes du fief Chebrinien.* Il fit ce don sur l'autel de sainte Marie-Madeleine de Croixval. Fains était un des fiefs les plus importants de la paroisse de Ternay. Le supérieur du prieuré était alors Rainaud le Grand, peut-être en place dès l'origine, dix ans plus tôt. Avec cette donation, l'établissement prenait pied dans la vaste et riche plaine qui s'allongeait au nord de la paroisse.

En 1147, le pape Eugène III confirma le prieuré de Croixval comme bien dépendant de l'abbaye de Tiron. Alexandre III fit de même en 1175. La même abbaye nommait aux cures de Ternay et de Montrouveau, étonnant tir groupé sur quelques kilomètres : faut-il y voir un coin planté entre les puissances religieuses dominantes dans la région : la Trinité de Vendôme et Marmoutier ?

Les cognées et les araires des moines mordirent les paysages environnant le prieuré, créant des clairières de cultures. Ils étaient assez occupés pour ne pas laisser de traces écrites. Pour autant, l'adage « l'homme heureux n'a pas d'histoire » n'est pas forcément applicable à cette petite communauté monastique. Outre le brigandage, toujours menaçant à la limite d'un grand ensemble forestier, les querelles seigneuriales n'ont

pas manqué. La vallée du Loir, hérissée de forteresses, fut une zone disputée entre les rois de France et les Plantagenêt. Et dès qu'il y avait conflit, accompagné de meurtres, viols et pillages, les principales victimes étaient immanquablement les familles de paysans.



Le petit prieuré tint bon. Il était suffisamment prospère pour se doter d'une chapelle romane de dimensions respectables, comparables à celles d'une église paroissiale dans les villages de cette époque. Gervais Launay a décrit *la porte d'entrée, deux colonnettes en retraite à droite et à gauche, imposte et archivolt composée de tores, filets et gorges*<sup>25</sup>. Les ruines informes qui en subsistaient au XIX<sup>e</sup> siècle ont disparu. Il subsiste heureusement, sous l'actuel logis, une cave ancienne, dont la première travée est joliment voûtée d'ogives, bel exemple de voûte angevine que R. Lepallec attribue à la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Ces traces architecturales tendraient à prouver que le prieuré de Croixval connut alors une relative prospérité.

*Saint Bernard de Tiron, peinture murale de la chapelle N.-D. d'Yron (Eure-et-Loir).*

### ***Les premiers curés et leur église***

L'église paroissiale de Ternay a-t-elle été édifée à l'emplacement de l'oratoire mérovingien où saint Martin opéra un miracle ? L'archéologie reste muette, d'autant plus qu'elle n'a pas été interrogée. Une continuité spirituelle est cependant établie, puisque Pierre et Paul sont toujours les deux patrons de la paroisse. Chaque grande période historique a contribué, par des remaniements, des ajouts, voire des suppressions, à façonner l'édifice à la fois modeste et harmonieux que nous pouvons voir actuellement.

La partie la plus ancienne est la nef unique, datée du XI<sup>e</sup> siècle. Au mur nord, une petite fenêtre pourrait remonter à cette époque. Des travaux de restauration récents (au début des années 1990) ont mis en valeur les contours de trois petites baies romanes, dans le haut du mur sud et révélé l'existence d'une autre dans la façade ouest, au-dessus du portail. Elles datent du XII<sup>e</sup> siècle, comme le portail décrit par F. Lesueur : *trois archivoltés toriques en tiers-point séparées par des lignes de chevrons et retombant de chaque côté sur un piédroit et deux colonnettes.*

Au XIV<sup>e</sup> siècle, le chœur, à chevet plat, fut remanié et l'église dotée de baies plus grandes, à remplage de style gothique rayonnant. Outre l'évolution du goût esthétique, la petite église devait être plutôt obscure. La base du clocher flanquant l'édifice au sud semble de la même époque. Dans un angle se dissimule l'unique gargouille qui, en revanche, ne cache pas d'impressionnants testicules ; le reste de l'appareil génital a-t-il été la proie d'un accès de fureur pudibonde ? Ou simplement du temps qui efface les ardeurs triomphantes ?...

À l'intérieur, le mur du chevet comporte encore des restes de peintures murales, qui pourraient dater du XIV<sup>e</sup> ou du XV<sup>e</sup> siècle. Dans ses notes manuscrites, citées par P. Clément, l'abbé Bonsergent, curé de Ternay, écrit : *Dans l'embrasure de cette fenêtre du chœur de l'église, des travaux exécutés en 1871 ont découvert sous le badigeon, au sommet, un christ, et de chaque côté deux anges tenant des encensoirs. Un de ces anges a dû être peint par quelque barbouilleur à une époque plus rapprochée.* Notre ami et historien des peintures murales médiévales, Christian Davy, a confirmé la présence du Christ en gloire avec deux anges thuriféraires.

Il n'est pas impossible que, comme beaucoup d'autres églises rurales de la vallée du Loir, celle de Ternay recèle d'autres peintures sous le badigeon en faux appareil. L'abbé Bonsergent en donne l'espoir : *Les murs du chœur étaient peints en pierres de grand appareil ; ceux du reste de l'église étaient ornés de peintures dont je n'ai pas suivi les étranges dessins [...]. Sur la litre ou bande seigneuriale, j'ai découvert les armes des du Bellay et Montigny, seigneurs des Hayes, Ternay et autres lieux.*

Le chantier s'en tint là pendant quelque temps, car la guerre de Cent Ans battait son plein et le Vendômois n'était pas épargné. À partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, une fois les Anglais boutés

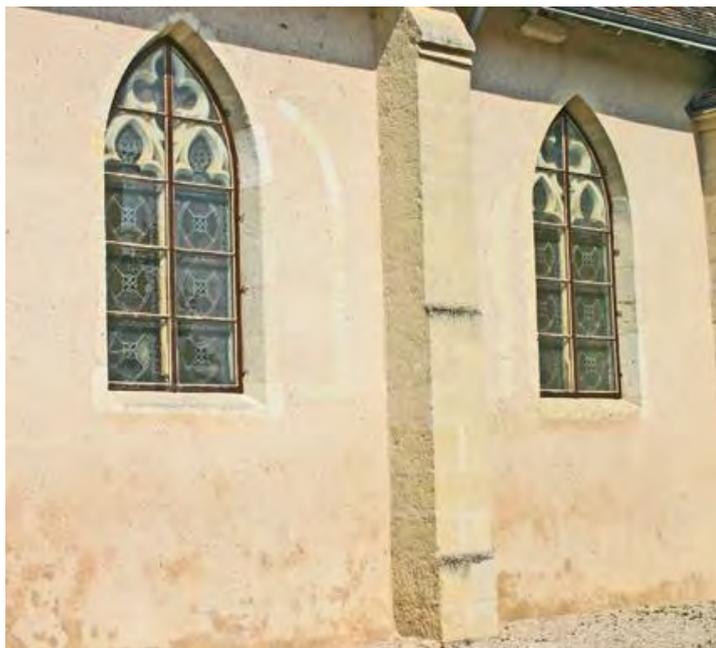
<sup>25</sup> LAUNAY (G.), Ms. 383.

hors de France, la paix relança les travaux : l'église fut surélevée, dotée d'une toiture à forte pente, ornée en façade d'un pignon à crochets. Au nord, une chapelle seigneuriale fut aménagée au début du XVI<sup>e</sup> siècle et pourvue, elle aussi, d'un pignon à crochets. Et l'histoire architecturale de l'église s'arrête ici pour le Moyen Âge.

La nomination du curé de Ternay revenait à l'abbaye de Tiron, dont dépendaient aussi le prieuré de Croixval et la cure de Montrouveau. Les premiers curés de Ternay connus n'ont pas beaucoup fait parler d'eux. Arnoult est témoin dans une charte du Cartulaire de Tiron, vers 1125. En 1130, Girard se qualifie pompeusement « doyen de Ternay », pour contester aux moines de Croixval le droit d'acquérir une terre. Un Fulbert, curé de Ternay vers 1135, est mentionné dans une charte comme témoin.

Un mémoire conserve les *obéissances rendues par les cures de terné aux seigneurs de terné de leur logis presbiteral situé joignant leglise dud. Lieu*. On y trouve les déclarations de Guillaume Moisy (1435), Geoffroy Primault (1494), Jacques de Terné (1495). Auparavant, en 1348, Macé Coupelet déclarait tenir son lieu presbytéral de Guillaume de Turné, écuyer et seigneur de Ternay.

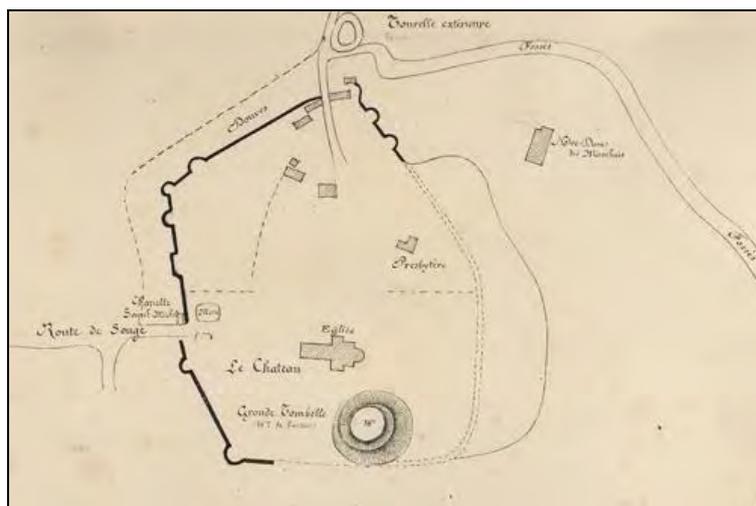
*La façade et son portail, le mur nord et son pigeonnier, le mur sud de l'église de Ternay.  
La restauration réalisée voici un quart de siècle a fait apparaître divers éléments,  
comme les traces des baies romanes sur le mur sud ou la petite ouverture au-dessus du portail.*





*Le chou poussé après la guerre de Cent Ans, la gargouille en rut, les peintures murales gardant tous leurs secrets, autant d'originalités semées au fil du Moyen Âge sur un édifice qui n'a pas encore livré toutes ses réponses.*

## *La guerre de Cent Ans*



*Les fortifications de Trôo, plan établi par Gervais Launay.*

Les archives concernant Ternay pendant la guerre de Cent Ans sont rares. Rien ne permet de percevoir directement les méfaits des troupes armées, du brigandage ou encore des épidémies, comme la Peste noire, qui ravagea surtout nos régions en 1348. Certes, il n'est pas explicitement question de Ternay

lorsque les gens de guerre s'installent sur la hauteur de Trôo en 1362, mais comment le village serait-il épargné par la menace qui surgit à moins d'une lieue et demie, de l'autre côté du Loir ?

L'abbé Brisset évoque les *bordes* qui envahirent la contrée :

*C'étaient des Gascons et des Anglais que commandait le terrible Robert Marcault, capitaine anglais. Il établit son quartier général à Trôo et ses mercenaires sillonnèrent notre contrée*<sup>26</sup>. La campagne de Ternay, si proche, fut assurément une des plus « visitées ».

L'Aunay – ou Launay – était un fief de la Roche-Turpin, comportant en particulier un moulin sis sur la Cendrine, à un petit kilomètre en aval de celui du bourg de Ternay. Il consistait *en maisons, terres, prés, vignes, bois, pâtures et menus cens et rentes. Droit de vente, reliefs. Droit de donner mesure à ses estagiers ajustée au jalon de la Roche-Turpin pour le blé et le vin pour raison de quoi lui est dû deux deniers et une pinte de vin. Justice sur toutes les dites choses, droit d'épars, et aubaine. Pour ce qui est dû au seigneur de la Roche-Turpin, un cheval de service, pleige, gage*. Paul Clément, qui cite ce document de 1410 dans sa monographie manuscrite d'Artins, explique le sens de plusieurs termes :

*Épars : droit d'un seigneur haut justicier par lequel les choses égarées qui se trouvent dans sa seigneurie et qui ne sont réclamées de personne, lui appartiennent.*

*Aubaine : droit qu'un seigneur a sur la succession d'un étranger qui meurt dans un pays où il n'est pas naturalisé. C'était un droit contraire à l'hospitalité et à la liberté naturelle ; aussi était-il appelé autrefois « droit baineux ».*

*Pleige : caution judiciaire qui s'oblige devant le juge de représenter quelqu'un, ou de payer ce qui sera jugé contre lui.*

Les deux premiers droits n'auraient-ils pas un lien avec la situation de désordre et de guerre ? Rapines et pillages facilitaient la multiplication de choses égarées. Dans cette contrée à l'écart des grands flux économiques de circulation, ces étrangers qui trouvaient la mort et n'étaient pas naturalisés, pouvaient bien être de ces routiers gascons, anglais ou autres, qui écumaient la région et y laissaient parfois la vie. P. Clément s'indigne à juste titre contre ce droit d'aubaine : le plus à plaindre était plutôt le paysan qui subissait le pillage – dans le moins mauvais des cas – sans compensation, puisque le droit d'aubaine revenait à son seigneur...

Les traces des misères du temps apparaissent « en creux ». Le 17 décembre 1399, Odet de Turné rendit aveu, pour son *habergement* de la Roche-Beaudouin à *très noble haulte et puissante dame madame la comtesse de la marche, de Vendosme*. Il ajoutait à ce domaine proprement dit *trois bordes en gast c'est assavoir la besnardière, la tencheclere et la haussererie*. Ces bordes étaient de petites exploitations agricoles, mais le fait qu'elles soient globalement qualifiées *en gast* laisse supposer qu'elles étaient abandonnées de leurs tenanciers ; pourtant, la Haussererie était toute proche du chef-lieu de la Roche-Beaudouin : le seigneur de Ternay lui-même n'avait-il pas suffisamment de main d'œuvre pour faire valoir ce bordage ?...

Un autre aveu, du 3 mars 1457, rendu par Amaury de Ternay, confirme les rangs clairsemés de la population paysanne et les conséquences économiques de ce manque de bras :

[...] *d'un cousté à mes arbres qui souloient estre anciennement en vignes.*

[...] *c'est assavoir deux arpens de brossiz estant jadis en vuignes.*

[...] *Item deux arpens de terre qui sont en bois et buissons qui furent jadis en vuignes.*

[...] *pour une pièce de vigne laquelle est partie en frou.*

[...] *Item demy arpent de vigne avecques demy quartier de fraîche ou environ.*

[...] *Item une pièce de terre partie en vigne et partie en fraîche.*

La vigne était très cultivée dans l'étendue de la paroisse de Ternay. Cette culture, exigeant de nombreuses façons, était gourmande en personnel. On voit ici que nombre de parcelles, traditionnellement vouées à la vigne ont été laissées en friche et ont été gagnées par les buissons et les bois, ce qui signifiait un abandon assez ancien : « les bois sont venus avec les Anglais » disait un vieil adage.

La vie étant lourde d'incertitude, on songeait plus que jamais au salut de son âme, comme Étienne d'Angennes, seigneur de la Roche-Turpin : *Contract en placard de parchemin passé en la Cour de Montoire le Mercredy apres Pâques de l'an 1380 par lequel Messire Etienne Dangennes a doné à perpetuité à la Frairie établie en l'Eglise de St-Pierre de Turnay, dite de Notre-Dame, un titre appelé la Haye Longue et toutes ses appartenances [...] à condition par lad. Confrairie de faire célébrer tous les lendemains des fêtes de Notre-Dame, une messe du St Esprit, et faire une prière pour led. donateur tous les Dimanches et festes, et apres sa mort une messe de Requiem et la prière subvenite et l'oraison propre*<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> BRISSET (P.), *Histoire de Montoire*, t. 1, p. 89.

<sup>27</sup> AD 41, E 138.



*Le manoir de la Roche-Turpin, à Artins.*

La Roche-Turpin avait son chef-lieu dans la paroisse d'Artins, mais ses possessions et sa suzeraineté s'étendaient largement sur celle de Ternay. La confrérie de Notre-Dame est probablement la plus ancienne attestée à Ternay.

### *Informations sur les illustrations*

Les photographies modernes ont été réalisées par Michèle Loisel.

Les figures et illustrations et figures du chapitre sur la préhistoire sont à l'initiative de Jackie Despriée.

P. 1 : Le blason de Ternay est une création de mon ami Jean-Paul Fernon.

P. 14 : Coll. auteur.

P. 20 bas : AD 41.

P. 21 : *BSAV*, 1909.

P. 22 : *BSAV*, 1906.

P. 23 et 24 : *BSAV*, 1909.

P. 25 : Mémoires de l'Académie des arts, sciences & belles-lettres de Touraine, 2013.

P. 26 : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 28 haut, droite : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 29 : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 30 gauche : Extrait de la carte Cassini, XVIII<sup>e</sup> siècle.

P. 30 droite : dessin d'après Gaignières, Rochambeau, *Le Vendômois épigraphique et iconographique*.

P. 33 haut, droite : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 34 : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 34 : Coll. part.

P. 35 : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

P. 38 : « Album Launay » | Fonds local et ancien de la BCTV].

## Table des matières

<i>Ternay, dans la nuit des temps (par Jackie Despriée)</i>	p. 6
<i>L'histoire géologique de Ternay</i>	p. 6
<i>L'histoire géologique du Vendômois</i>	p. 6
<i>La mer de la Craie en Vendômois</i>	p. 7
<i>Érosions continentales et dépôts détritiques en Vendômois</i>	p. 8
<i>La vallée du Loir pléistocène</i>	p. 8
<i>Le bassin de Ternay / Saint-Martin-des-Bois</i>	p. 9
<i>Le versant nord</i>	p. 10
<i>Le versant sud</i>	p. 11
<i>Le fossé du Loir</i>	p. 11
<i>Des phases successives d'érosion et d'alluvionnement</i>	p. 12
<i>Datation des nappes alluviales fossiles du bassin</i>	p. 13
<b><i>Temps obscurs</i></b>	<b>p. 14</b>
<i>L'homme à Ternay dès le Paléolithique ancien</i>	p. 14
<i>Artins et l'histoire des sciences de la préhistoire (par Jackie Despriée)</i>	p. 14
<i>Le site de la Jarretière et la terrasse du Plat-d'Étain</i>	p. 15
<i>Cinquante ans plus tard</i>	p. 16
<i>Quel homme préhistorique et quand ?</i>	p. 19
<i>Des mégalithes à l'empreinte gallo-romaine</i>	p. 20
<i>Premiers signes d'installation durable ?</i>	p. 22
<i>Camps militaires ?... Parcs à bestiaux ?... Ni l'un ni l'autre ?...</i>	p. 23
<i>Le Châtellier</i>	p. 23
<i>Le Parc-aux-Romains</i>	p. 24
<i>La controverse</i>	p. 24
<i>Le « grand chemin » de Tours à Paris</i>	p. 26
<i>Saint Julien le sauroctone</i>	p. 27
<b><i>Ombres et lumières du Moyen Âge</i></b>	<b>p. 28</b>
<i>Le temps des miracles</i>	p. 28
<i>Saint Martin à l'œuvre</i>	p. 28
<i>Traces mérovingiennes</i>	p. 29
<i>Défricher la terre et les âmes</i>	p. 30
<i>La famille de Ternay et la Cour</i>	p. 30
<i>Boisfreslon</i>	p. 33
<i>La naissance de Croixval</i>	p. 35
<i>Les premiers curés et leur église</i>	p. 36
<i>La guerre de Cent Ans</i>	p. 38